

## DORVAL GLOBAL ALLOCATION

RAPPORT ANNUEL OPCVM relevant de la Directive 2009/65/CE Mise à jour au 30/09/2024



## Sommaire

- 1 Rapport de gestion 2 Annexe SFDR
- 2 Attestation du commissaire au compte



#### I. Caractéristiques générales

#### Catégorie :

Fonds mixte (catégorie BCE)

#### Objectif de gestion:

L'objectif de gestion consiste à s'exposer aux marchés de taux et d'actions internationaux en bénéficiant d'une approche des opportunités et des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des sociétés, et à offrir un rendement net de frais supérieur à celui de l'indicateur de référence constitué pour 60% de l'indice €STR capitalisé (taux au jour le jour du marché interbancaire en euro - Code Bloomberg : OISESTR Index ) et pour 40% de l'indice MSCI World Equal Weighted Net Total Return Local Index (Code Bloomberg : M4WOEW Index), dividendes nets réinvestis sur une période d'investissement de 5 ans. Cet indicateur de référence ne définit pas de manière restrictive l'univers d'investissement mais permet à l'investisseur de qualifier la performance et le profil de risque qu'il peut attendre lorsqu'il investit dans le Fonds.

• Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)

En tant qu'acteur des marchés financiers, la Société de Gestion du Fonds est soumise au Règlement 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »). Ce Règlement établit des règles harmonisées pour les acteurs des marchés financiers relatives à la transparence en ce qui concerne l'intégration des risques en matière de durabilité (article 6 du Règlement), la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité, la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales dans le processus d'investissement (article 8 du Règlement) ou les objectifs d'investissement durable (article 9 du Règlement).

Le Fonds est classé « Article 8 » selon cette classification.

 Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (dit « Règlement Taxonomie ou Taxinomie »):

Le Règlement européen 2020/852 dit « Taxonomie ou Taxinomie » fixe les critères permettant de déterminer si une activité économique est « durable » sur le plan environnemental dans l'Union européenne. Selon ce Règlement, une activité peut être considérée comme « durable » si elle contribue substantiellement à l'un des 6 objectifs environnementaux fixés par ce Règlement comme notamment l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, la prévention et la réduction de la pollution ou la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

De plus, cette activité économique doit respecter le principe de « ne pas causer de préjudice important » (DNSH) à l'un des cinq autres objectifs du Règlement Taxonomie ; elle doit également respecter les droits humains et sociaux garantis par le droit international (alignement sur les principes directeurs de l'OCDE et de l'Organisation des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme) et doit être conforme aux critères d'examen technique établis par la Commission européenne.

Le processus de sélection des investissements sous-jacents du Fonds ne s'appuie pas sur les critères de l'Union européenne fixé par le Règlement Taxonomie en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Pour autant, la politique ESG de Dorval AM peut conduire dans le futur à ce que le Fonds détienne des investissements alignés sur ces critères et soient donc considérés comme « durables ».

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2020/852 ne s'applique pas aux investissements sous-jacents de ce produit financier

Le Fonds ne s'engage pas à ce stade à investir dans une proportion minimale d'investissements dans des activités économiques considérées comme durables sur le plan



environnemental au sens du Règlement Taxonomie et qui contribuent aux objectifs environnementaux de la Taxonomie.

Classification SFDR	Proportion minimum d'investissements durables au sens de SFDR hors	un objectif enviro	Dans quelle mesure les investissements durables avec un objectif environnemental sont-ils alignés avec la taxonomie de l'UE ?						
	liquidités et dérivés de couverture	Pourcentage minimum d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE	Part minimale des investissements dans les activités transitoires	Part minimale des investissements dans les activités habilitantes	principales Incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?				
Article 8	30%	0%	0%	0%	Oui				

#### Indicateur de référence :

60% de l'indice €STR capitalisé (Code Bloomberg : OISESTR Index) et 40% de l'indice MSCI World Equal Weighted Net Total Return Local Index dividendes nets réinvestis (Code Bloomberg : M4WOEW Index).

A la date du prospectus, MSCI limited n'est pas enregistré sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que la composition du portefeuille pourra s'éloigner sensiblement de celle de son indicateur de référence.

L'indice de référence tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 (article 2 (22)) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR ») n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par le Fonds.

#### Actif net du fonds au 30/09/2024 :

220,679,468.58€

30/09/2024	Part R	Part I	Part N	Part Q
VL en €	177.46	106,240.13	120.23	140.87
Nombre de parts	39,934.772	1,946.323	56,272.346	348.51
Actif net en €	7,086,985.79	206,777,625.89	6,765,760.67	49,096.23

Valorisation : quotidienne Date de création : 15/12/2008



#### 1. Contexte économique et financier

#### Baisse des taux de la Fed

Le 18 septembre 2024, la Réserve fédérale américaine a baissé ses taux d'intérêt de 50 points de base, les faisant passer de 5,25%-5,50% à 4,75%-5,25%. Cette décision vise à maximiser les effets de la politique d'assurance de la Réserve fédérale (Fed), avec une trajectoire prévue des taux d'intérêt à court terme autour de 3% d'ici mi-2025. Les indicateurs économiques récents montrent une économie américaine solide, avec une croissance estimée à 3% au troisième trimestre et une amélioration des indices de surprises économiques.

La baisse des taux traduit une modification des risques perçus par la Fed : son objectif d'inflation à 2% semble quasiment atteint, alors que la légère remontée du taux de chômage observée au cours des derniers mois menace son objectif de plein emploi. En baissant les taux de 50 points de base et non de 25 points de base, Jerome Powell entend maximiser les effets de sa politique d'assurance. Il est désormais clair que si les prochains chiffres de l'emploi et du chômage se détérioraient à nouveau, la baisse des taux continuerait à un rythme élevé. Si le chômage se stabilise, la baisse des taux sera plus progressive.

La trajectoire comme le niveau terminal du processus de baisse des taux est cependant loin d'être prédéterminée. Après plusieurs mois de déceptions sur le front économique, les dernières statistiques décrivent une économie américaine toujours solide (+3% de croissance au T3 si l'on en croit l'estimation instantanée « GDP Now » de la Fed d'Atlanta), et les indices de surprises économiques se redressent. La confiance des consommateurs s'est en effet redressée en septembre, les ventes au détail ont progressé et la production industrielle a rebondi au mois d'août, tout comme les permis de construire. Quant aux demandes hebdomadaires d'indemnités chômage, elles sont reparties à la baisse tout récemment.

#### Désinflation et politique monétaire

En Europe, la désinflation permet à la Banque centrale européenne (BCE) de poursuivre la baisse des taux d'intérêt. Les chiffres d'inflation en France et en Espagne montrent une nette désinflation, renforçant le scénario de soutien à la consommation par des gains de pouvoir d'achat. La BCE dispose désormais d'une plus grande marge de manœuvre pour lutter contre les forces récessives en Europe. Les taux monétaires devraient atteindre des niveaux de 2% à 2,5% dès le deuxième trimestre 2025.

La bonne nouvelle est venue des chiffres d'inflation du mois de septembre en France et en Espagne. L'inflation passe en effet nettement sous les 2% (1,2% en France et 1,5% en Espagne), et la désinflation s'élargit au secteur des services. Ces chiffres renforcent le scénario de soutien à la consommation par gains de pouvoir d'achat, et ils impliquent que la BCE a désormais une plus grande marge de manœuvre pour lutter contre les forces récessives européennes.

Comme la Fed américaine, la BCE a désormais les mains libres pour produire une politique pleinement stabilisatrice, d'autant plus que le prix du pétrole reste sage malgré la relance chinoise. La BCE devrait accélérer la baisse des taux dans les mois à venir, ce qui conduirait les taux monétaires à des niveaux de 2% à 2,5% dès le second trimestre 2025.

#### Plan de relance en Chine

La Chine a annoncé un plan de relance monétaire et financière, incluant des baisses de taux bancaires et hypothécaires, ainsi qu'un soutien au marché des actions. Le gouvernement chinois prévoit également des émissions d'obligations d'État et des mesures pour stabiliser les prix de l'immobilier et renforcer la consommation des ménages. La croissance chinoise, représentant un tiers de la croissance mondiale, est cruciale. Les mesures de relance chinoises sont stabilisatrices pour l'économie mondiale, particulièrement pour les multinationales européennes.

Les autorités chinoises ont profité du contexte favorable créé par la baisse des taux de la Fed pour annoncer un « quoiqu'il en coûte » de soutien à la croissance. La banque centrale chinoise (PBOC) a annoncé une série de mesures de relance monétaire et financière de grande ampleur, dont des baisses de taux bancaires et hypothécaires, et un soutien au marché des actions. Un renfort du secteur bancaire est aussi prévu. Quant au Politburo, il s'est engagé sur



trois points clés au cours d'une réunion exceptionnelle qui a suivi les annonces de la PBOC. Il s'engage d'abord à davantage utiliser l'arme budgétaire pour des actions contracycliques. Les fuites à la presse chinoise pointent vers des émissions d'obligations d'État de l'ordre de 2000 milliards de yuans (soit €256 milliards) dans les mois qui viennent. Le gouvernement annonce par ailleurs vouloir mettre fin à la baisse des prix de l'immobilier, plutôt que de continuer à organiser un « repli ordonné ». Enfin, les autorités chinoises comptent injecter directement du revenu chez les ménages des classes pauvres et moyennes, afin de renforcer la consommation.

La croissance chinoise contribuant à environ un tiers de la croissance mondiale, ces annonces ont bien entendu leur importance. Elles auraient été plutôt malvenues il y a un an, lorsque le reste du monde se débattait avec une inflation trop forte, mais elles sont aujourd'hui stabilisatrices pour l'économie et la finance mondiale. Pour les multinationales européennes, dont les valeurs de luxe bien entendu, mais pas seulement, c'est évidemment un soulagement : la Chine représente en moyenne environ 20% du chiffre d'affaires des groupes de l'Euro Stoxx 50, ce qui explique pourquoi les indices européens bénéficient plus de la reflation chinoise que les indices américains. L'effet est d'autant plus puissant à court terme que les investisseurs étaient devenus très pessimistes à l'égard de la demande chinoise.

#### Croissance mondiale

La croissance mondiale est prévue stable à 3,2% en 2024 et 2025, soutenue par les gains de pouvoir d'achat et la baisse des taux d'intérêt. Les mesures de relance en Chine et la désinflation en Europe sont des facteurs stabilisants pour l'économie mondiale. Les multinationales européennes bénéficient particulièrement de la reflation chinoise, avec environ 20% de leur chiffre d'affaires provenant de la Chine. La BCE et la Fed disposent désormais de marges de manœuvre pour soutenir la consommation et lutter contre les forces récessives.

Les autorités chinoises ont profité de la baisse des taux de la Fed pour annoncer un plan de soutien à la croissance. En Europe, la désinflation permet à la BCE d'envisager une baisse des taux. L'OCDE prévoit une croissance mondiale stable à 3,2% en 2024 et 2025, soutenue par les gains de pouvoir d'achat et la baisse des taux d'intérêt. Mais dans l'esprit des investisseurs, la crédibilité de ces projections reste très dépendante de la capacité des autorités à endiguer les risques de mauvaises surprises. Le ralentissement du marché du travail américain, la déflation immobilière chinoise, la quasi-stagnation européenne et l'atonie de l'industrie manufacturière mondiale réclament en effet des contrefeux.

#### 2. Politique d'investissement

Octobre. La forte correction obligataire qui a porté les taux longs américains à 5% a conduit à une baisse de plus de 4% des actions internationales. Dans ce contexte, les pans les plus cycliques des bourses ont été pénalisés. Au sein de nos thèmes, le panier cœur 'Sélection Responsable Internationale' ainsi que le panier 'Valeurs défensives' affichent une bonne résistance relative. En revanche, le thème des 'Relances vertes', cyclique par construction, marque le pas. Nous avons également recentré le portefeuille sur nos thèmes cœurs au détriment de la poche tactique. Enfin, après plus de deux ans à l'écart des taux, nous avons commencé à reconstruire une position stratégique dans les obligations souveraines américaines et européennes. Le scénario de taux « plus haut plus longtemps », annoncé par les banques centrales, semble dorénavant bien intégré par les marchés.

Novembre. La poursuite et l'ampleur de la désinflation ont contribué à une forte détente du risque macroéconomique qui s'accompagne d'un rallye du marché obligataire et du marché des actions internationales sur le mois de novembre. Ce contexte a été favorable à notre gestion. Nous avons accru l'exposition aux actions en intégrant un panier tactique constitué de futures S&P 500 et Euro Stoxx 50. Le thème cœur, Sélection Responsable Internationale, et le thème centré sur les investissements nécessaires à la transition énergétique, Relances Vertes, surperforment l'indice MSCI Monde équipondéré. La poche obligataire, constituée en octobre et composée pour moitié d'obligations d'état américaines à 5/10 ans et pour moitié d'obligations d'état allemandes à 2 ans et françaises à 10 ans, bénéficie également du fort rallye de la duration. La désinflation renforce la probabilité d'un scénario bénin pour les



marchés financiers. Ce contexte nous permet de combiner les 3 piliers de l'allocation d'actifs : actions pour la performance, obligations en couverture et monétaire pour le rendement.

Décembre. La fin d'année 2023 est marquée par le retour de la protection optionnelle des marchés par les banques centrales, permis par le contexte de désinflation. Il en a résulté un large rallye des actions et des obligations au niveau international. Cette amélioration du sentiment des investisseurs s'est notamment traduite par une diffusion de la reprise boursière, favorable à l'approche équipondérée qui surperforme sur le mois. Ce contexte a été favorable au thème des relances vertes qui adresse les nécessaires investissements liés à la transition vers le net zéro, par nature plus cyclique. Les obligations américaines et européennes contribuent également à la performance sur le mois grâce à la forte détente des taux. Nous avons pris une partie des bénéfices au cours de la période. La matérialisation d'un scénario économique bénin en 2024 constitue un environnement favorable pour les actifs risqués, et notamment pour les actions. Nous maintenons une vue positive sur la classe d'actifs.

Janvier. Grâce à la poursuite de la désinflation, les banques centrales sont désormais un rempart en cas de ralentissement de la conjoncture. Le narratif de l'intelligence artificielle, apparu en 2023, se diffuse et donne aux investisseurs l'envie de prendre du risque. Au-delà du mouvement haussier sur les leaders de la technologie aux Etats-Unis, on observe également une diffusion de la hausse aux valeurs défensives et de qualité. Dans ce contexte, aussi bien le panier cœur qui favorise les sociétés sur la base de la qualité de leur notation ESG que le panier défensif affichent une nette surperformance sur le mois. L'inversion des courbes sur les obligations d'Etat aux Etats-Unis et en Europe est trop forte aux vues de l'environnement de croissance et nous a conduit à prendre une partie de nos bénéfices sur le 5-10 ans américain. Nous restons bien investis sur le marché actions en privilégiant nos thèmes d'investissement « Relance verte », « Global défensive » et les entreprises avec une gouvernance supérieure aux autres.

**Février**. Depuis le début d'année, les grands indices internationaux sont portés par le « put » des banques centrales et le thème de l'intelligence artificielle. Notre analyse de la dynamique macroéconomique et financière actuelle nous incite à redéployer nos thématiques d'investissement en actions. Fragilisé par les évolutions politiques (restrictions budgétaires, élections européennes et américaines), le thème des « relances vertes » que nous portons depuis avril 2020, nous semble moins porteur. Nous prenons donc nos profits sur ce panier qui aura très nettement contribué à la performance. Le panier thématique « Global défensif » que nous portions depuis l'épisode de la faillite de la Silicon Valley Bank est également cédé. Ainsi, au côté de notre panier-cœur, nous initions 3 nouveaux thèmes : la « reprise industrielle mondiale » afin de nous exposer à la reprise progressive du cycle manufacturier après une longue période de déstockage, le « new capex » centré sur les investissements en productivité et en efficience énergétique et « anti-fragiles », composé de grandes multinationales de qualité réalisant une croissance régulière afin d'équilibrer le portefeuille dans un environnement fluide. Nous restons bien investis en actions dans un contexte macro-marchés porteur.

Mars. Les marchés d'actions internationales clôturent le trimestre en forte hausse dans un contexte macroéconomique et de marché toujours porteur. Après une progression très concentrée autour des grands gagnants de la technologie depuis novembre 2023, la hausse se diffuse de façon plus large à la majorité des secteurs. Ainsi, l'indice MSCI Monde équipondéré progresse de plus de 4% sur le mois. Au sein de nos thèmes, c'est celui de la reprise industrielle globale qui réalise la meilleure contribution relative, porté par sa composante européenne ainsi que par les métaux, sensibles à l'amélioration du secteur manufacturier en Chine. Le thème Sélection responsable internationale progresse légèrement moins que l'indice, ainsi que « New Capex ». Le thème Anti-fragile, plus défensif, progresse peu dans ce contexte. Enfin, nous avons intégré un thème Financières européennes afin de profiter de l'amélioration des perspectives du secteur et de sa faible valorisation. Nous restons bien investis en actions mais au regard de la forte progression des marchés, nous avons intégré une protection optionnelle sur le marché américain.

**Avril**. Le rebond de l'inflation aux Etats-Unis au premier trimestre s'accompagne d'un renouveau des tensions sur les taux d'intérêt et des prises de bénéfices sur les actions internationales. Cette pause dans le processus de désinflation, principalement aux Etats-Unis,



fragilise sans remettre en cause, notre scénario positif sur les actions. Le scénario de risque de la surchauffe voit sa probabilité augmenter mais l'inflation reste suffisamment basse pour maintenir le « put » des banques centrales en cas de ralentissement marqué de la croissance. Dans le fonds, nous avons cédé le solde d'obligations américaines détenues afin de nous protéger d'un éventuel ralentissement de l'activité. En revanche, mettant à profit la correction, nous avons renforcé notre exposition aux actions. Au sein des thèmes, les financières européennes ainsi que celui du rebond industriel global poursuivent leurs rattrapages et affichent des performances absolues positives. En revanche, le thème « new capex » qui adresse les investissements autour de la technologie et de l'industrie de pointe s'inscrit en net repli.

Mai. Le mois de mai se solde par un net rebond des actions internationales, tiré par le marché américain, alors que le contexte économique qui combine désinflation et résilience économique reste favorable aux actifs risqués. Le fonds affiche une bonne progression sur le mois grâce à la bonne performance de la majorité des thèmes en portefeuille, financières européennes en tête. Le thème des antifragiles, constitué des sociétés de croissance résilientes, reprend également de la hauteur après un passage en demi-teinte. Enfin, le thème "new capex" est lui aussi porté par l'intérêt maintenu des investisseurs pour les investissements liés à l'intelligence artificielle. Seul le thème du rebond industriel s'avère décevant, avec un horizon de reprise sur le cycle court repoussé à 2025. Nous notons le net retour d'optimisme des investisseurs sur les marchés et restons en conséquence vigilants quant aux risques qui pourraient remettre en question notre scénario, devenu dorénavant consensuel.

Juin. Les indicateurs conjoncturels du mois font état d'un léger tassement de l'activité, notamment industrielle. Le trou d'air d'activité est compensé par l'engouement pour l'intelligence artificielle qui continue à porter les marchés des actions. Dans un contexte politique européen incertain, nous avons dès l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale couvert le thème des financières européennes en futures, ce qui nous a permis d'absorber la baisse sans dommage majeur pour le fonds. Le thème cœur Sélection responsable internationale focalisé sur la qualité de la gouvernance, ainsi que les thèmes Antifragiles et New Capex progressent. Le thème du rebond industriel a souffert du dégagement sur les segments les plus cycliques de la cote et pèse sur la performance du fonds. La valorisation élevée du marché américain interroge et nous incite à une certaine vigilance. Pour autant, nous restons positifs sur les perspectives économiques et notamment sur la robustesse de l'économie américaine. Un retour sur les obligations de long-terme ne nous parait toujours pas pertinent.

Juillet. Malgré une majorité de surprise négative sur les statistiques macro-économiques d'activité au cours du mois, l'équilibre entre croissance et inflation reste positif. L'industrie en Europe a passé le pire du choc énergétique de 2022 mais peine à redémarrer. Dans cet environnement, la Réserve fédérale se prépare à emboiter le pas de la Banque centrale européenne avec une première baisse de taux en septembre. A rebours des autres institutions monétaires, la Banque du Japon resserre sa politique monétaire. Les investisseurs doutent sur le thème de l'IA entrainant notamment une forte correction dans le secteur des semi-conducteurs. Cette correction pèse sur le thème « rebond industriel » et surtout sur « new capex ». Les prises de bénéfices sur les grandes entreprises de la technologie aux Etats-Unis et du luxe en Europe ont permis une nette surperformance des indices équipondérés vs pondérés par les capitalisations ce qui est favorable à notre approche de construction de la poche action. La partie non investie en action est placée en instruments du marché monétaire en euros.

Août. En août, le fort optimisme des investisseurs a été remis en question par la menace d'un ralentissement américain plus prononcé que prévu, par des interrogations autour de la rentabilité des énormes investissements liés à l'IA, et enfin par le débouclement de positions spéculatives financées en Yen. Le MSCI Monde a enregistré en quelques jours une baisse brutale de 9% avant de remonter, notamment rassuré par les perspectives de soutien à l'économie annoncé par le président de la Réserve Fédérale. Nous avons profité de cette baisse pour renforcer tactiquement nos positions sur le marché des actions en cohérence avec notre lecture toujours positive du contexte macro-marchés. Nous avons élargi le thème des financières européennes aux banques japonaises qui avaient lourdement chuté. Ces banques, à l'instar des banques européennes, sont en position de bénéficier de la



normalisation progressive de la politique monétaire. Ce mouvement a contribué à la surperformance du fonds sur le mois. Nous restons pour l'instant en dehors des marchés obligataires malgré le contexte de détente des taux des banques centrales, ces marchés ayant déjà intégré de fortes baisses de taux pour les prochains trimestres.

Septembre. La première baisse de taux de la Réserve fédérale américaine et annonce d'un plan d'assouplissement monétaire substantiel en Chine contribuent à porter les marchés actions internationaux à la hausse en septembre. La Chine pourrait de surcroit compléter ces mesures d'un plan de relance budgétaire dans les prochaines semaines. Dans ce contexte, les valeurs cycliques, peu présentes dans les allocations des investisseurs en phase de ralentissement de la croissance, connaissent un net retour d'intérêt. Au sein de nos thèmes, Reprise industrielle internationale et New Capex affichent en conséquence un net rebond. A l'inverse, le thème Anti-fragile, par nature plus défensif, contre-performe sur la période. Nous continuons à favoriser un scénario d'équilibre où le recul de l'inflation autorise un assouplissement des conditions monétaires et favorise un atterrissage en douceur de l'économie. Cela nous conduit à rester bien investis en actions et à préférer le monétaire aux obligations d'état.

#### 3. Performance et statistiques du fonds au 30 septembre 2024

#### Part I

Performances nettes cun	Performances nettes cumulées										Performances nettes annualisées			
	1 mois	3 mois	6 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis création	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis création	
Fonds - Part I	0.83%	3.67%	4.02%	7.53%	12.54%	7.94%	24.94%	49.63%	112.48%	2.58%	4.55%	4.11%	4.89%	
Indicateur de référence	0.88%	3.16%	3.22%	6.89%	11.06%	11.85%	27.27%	63.71%	127.33%	3.80%	4.94%	5.05%	5.34%	
Ecart	-0.04%	0.51%	0.80%	0.64%	1.49%	-3.91%	-2.33%	-14.08%	-14.85%	-1.22%	-0.39%	-0.94%	-0.45%	

#### Part R

Performances nettes cum	Performances nettes cumulées										Performances nettes annualisées			
	1 mois	3 mois	6 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis création	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis création	
Fonds - Part R	0.72%	3.32%	3.34%	6.48%	11.09%	3.81%	17.60%	32.37%	77.46%	1.25%	3.30%	2.84%	3.70%	
Indicateur de référence	0.88%	3.16%	3.22%	6.89%	11.06%	11.85%	27.27%	63.71%	127.33%	3.80%	4.94%	5.05%	5.34%	
Ecart	-0.16%	0.17%	0.12%	-0.41%	0.03%	-8.04%	-9.67%	-31.34%	-49.87%	-2.55%	-1.65%	-2.21%	-1.64%	

#### Part N

Performances nettes cumu	erformances nettes cumulées										Performances nettes annualisées			
	1 mois	3 mois	6 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis création	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis création	
Fonds - Part N	0.78%	3.51%	3.71%	7.04%	11.87%	5.99%	21.42%	-	20.23%	1.96%	3.96%	-	2.77%	
Indicateur de référence	0.88%	3.16%	3.22%	6.89%	11.06%	11.85%	27.27%	-	38.42%	3.80%	4.94%	-	4.93%	
Ecart	-0.10%	0.36%	0.49%	0.16%	0.82%	-5.85%	-5.85%	-	-18.19%	-1.84%	-0.98%	-	-2.17%	

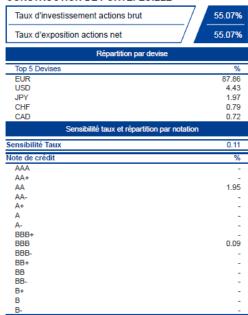
#### • Part Q – création 28/12/2018

Performances depuis création	Performance du 30/09/2023 au 30/09/2024
42,35%	13,22%

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.



#### CONSTRUCTION DE PORTEFEUILLE



Actions	55.07%
Monde	5.22%
Amérique du Nord	21.51%
Europe	17.45%
Pays émergents	0.23%
Asie Pacifique	10.65%
Obligations	2.07%
Europe	2.04%
Souverain	1.95%
Corporate	0.09%
Pays émergents	0.03%
Souverain	0.03%
Monétaires	39.98%
Liquidités	2.75%

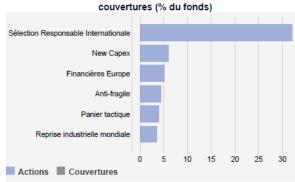
#### ANALYSE DE RISQUE

Ratio		1 an	3 ans	5 ans
Ratio de Sharpe		1.52	0.10	0.44
Bêta		1.25	0.95	0.99
Alpha		-0.02	-0.02	-0.01
Ratio d'information		0.85	-0.63	-0.14
Volatilité - Part I		5.68	5.62	7.98
Volatilité indicateur		4.41	5.55	7.49
Ratio	Valeur		Date	
Gain maximum enregistré	125.63%	du 10/03	/2009 au 2	7/09/2024
Perte maximale enregistrée	-19.02%	du 19/02	/2020 au 1	8/03/2020
Délai de recouvrement	237		jours	
Fréquence de gain	64.74%		par mois	

#### TAUX D'EXPOSITION NET AUX ACTIONS



## Répartition des principales thématiques d'investissement et



#### Premiers contributeurs positifs sur le mois

Thématiques d'investissement	Poids moyen (%)	Contribution à la performance (%)							
Sélection Responsable Internationale	32.9%	0.60%							
New Capex	6.5%	0.11%							
Reprise industrielle mondiale	3.8%	0.06%							
Premiers contributeurs négatifs sur le mois									
Thématiques d'investissement	Poids moyen (%)	Contribution à la performance (%)							
Thématiques d'investissement Anti-fragile	Poids moyen (%) 4.3%	Contribution à la performance (%) -0.08%							
·									

## II. Dispositions particulières

#### Objectif de gestion :

L'objectif de gestion consiste à s'exposer aux marchés de taux et d'actions internationaux en bénéficiant d'une approche des opportunités et des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des sociétés, et à offrir un rendement net de frais supérieur à celui de l'indicateur de référence constitué pour 60% de l'indice €STR capitalisé (taux au jour le jour du marché interbancaire en euro - Code Bloomberg : OISESTR Index ) et pour 40% de l'indice



MSCI World Equal Weighted Net Total Return Local Index (Code Bloomberg: M4WOEW Index), dividendes nets réinvestis sur une période d'investissement de 5 ans. Cet indicateur de référence ne définit pas de manière restrictive l'univers d'investissement mais permet à l'investisseur de qualifier la performance et le profil de risque qu'il peut attendre lorsqu'il investit dans le Fonds.

 Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »):

En tant qu'acteur des marchés financiers, la Société de Gestion du Fonds est soumise au Règlement 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »). Ce Règlement établit des règles harmonisées pour les acteurs des marchés financiers relatives à la transparence en ce qui concerne l'intégration des risques en matière de durabilité (article 6 du Règlement), la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité, la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales dans le processus d'investissement (article 8 du Règlement) ou les objectifs d'investissement durable (article 9 du Règlement).

Le Fonds est classé « Article 8 » selon cette classification.

• Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (dit « Règlement Taxonomie ou Taxinomie ») :

Le Règlement européen 2020/852 dit « Taxonomie ou Taxinomie » fixe les critères permettant de déterminer si une activité économique est « durable » sur le plan environnemental dans l'Union européenne. Selon ce Règlement, une activité peut être considérée comme « durable » si elle contribue substantiellement à l'un des 6 objectifs environnementaux fixés par ce Règlement comme notamment l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, la prévention et la réduction de la pollution ou la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

De plus, cette activité économique doit respecter le principe de « ne pas causer de préjudice important » (DNSH) à l'un des cinq autres objectifs du Règlement Taxonomie ; elle doit également respecter les droits humains et sociaux garantis par le droit international (alignement sur les principes directeurs de l'OCDE et de l'Organisation des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme) et doit être conforme aux critères d'examen technique établis par la Commission européenne.

Le processus de sélection des investissements sous-jacents du Fonds ne s'appuie pas sur les critères de l'Union européenne fixé par le Règlement Taxonomie en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Pour autant, la politique ESG de Dorval AM peut conduire dans le futur à ce que le Fonds détienne des investissements alignés sur ces critères et soient donc considérés comme « durables ».

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2020/852 ne s'applique pas aux investissements sous-jacents de ce produit financier.

#### Indicateur de référence :

60% de l'indice €STR capitalisé (Code Bloomberg : OISESTR Index) et 40% de l'indice MSCI World Equal Weighted Net Total Return Local Index dividendes nets réinvestis (Code Bloomberg : M4WOEW Index).

#### Rappel concernant ces références :

• L'€STR capitalisé est un nouvel indice de référence monétaire calculé par la BCE remplaçant progressivement un autre taux court, l'EONIA depuis le 2 octobre 2019. Il est établi chaque jour sur la base de données récupérées auprès de plusieurs banques européennes. Il est calculé par la Banque centrale européenne et publié sur le site Internet <a href="https://www.ecb.europa.eu">www.ecb.europa.eu</a>. La BCE, l'administrateur de l'indice €STR, n'est pas inscrite sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA (la BCE en est exemptée).



• Le MSCI World Equal Weighted Net Total Return Local Index dividendes net réinvestis est un indice représentant une pondération alternative à l'indice MSCI World, pondéré en fonction des capitalisations boursières. L'indice est calculé par MSCI et est disponible sur le site www.msci.com.

A la date du prospectus, MSCI limited n'est pas enregistré sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que la composition du portefeuille pourra s'éloigner sensiblement de celle de son indicateur de référence.

L'indice de référence tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 (article 2 (22)) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR ») n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par le Fonds.

#### III. Stratégie d'investissement

#### 1. Stratégies utilisées

Le Fonds s'appuie sur une gestion active, encadrée par la politique d'investissement socialement responsable (ISR) de la Société de Gestion et recherchant une surperformance par rapport à l'indicateur de référence par le biais d'une allocation par classe d'actif, zone géographique et thématique d'investissement. Le Fonds bénéficie du label ISR.

L'univers d'investissement initial est constitué d'actions et d'obligations des marchés de la zone euro et/ou internationaux, notées sur des critères extra-financiers selon l'approche propriétaire de Dorval Asset Management. Le périmètre concerné est constitué des émetteurs présents dans la base MSCI retraités des titres présentant des absences de données (secteur IVA, code ISIN, capitalisation) et hors titres supranationaux, compagnies privées et coopérative. Il est décliné en périmètre d'investissement (9749 émetteurs) puis périmètre investissable (7314 émetteurs) après application de nos politiques de gestion des exclusions, de gestion des controverses et élimination des émetteurs dont la note environnementale et/ou sociale et/ou de gouvernance et/ou la note synthétique ESG est sous les minimum fixés. Les données chiffrées sont au 30/09/2023.

La construction et la gestion du Fonds combinent approche financière et extra-financière et reposent sur :

- Une identification des thématiques d'investissement considérées comme porteuses, i.e. s'inscrivant favorablement tant dans les grandes tendances (macroéconomiques, sociétales et liées aux enjeux du développement durable) que dans la conjoncture (valorisation des classes d'actifs, dynamique de marché et contexte sectoriel)
- 2. Une définition du niveau de risque retenu pour le portefeuille
- 3. Une construction de paniers d'actions équipondérées (le poids par titre n'excédera pas 1% de l'actif du Fonds) et de paniers d'obligations au sein de ces thématiques d'investissement; les valeurs retenues en portefeuille répondent aux critères définis par la Société de Gestion, présentés ci-après.

#### • Principes extra-financiers

Pour réaliser ces étapes, les équipes de gestion et les analystes financiers et extrafinanciers déterminent une note ESG pour chaque valeur. La note ESG (sur 100, 100 étant la meilleure notation) attribuée à chaque émetteur, prend en compte parmi plus de 30 enjeux ESG, fondés sur un ensemble d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs, ceux qui paraissent les plus significatifs pour la Société de Gestion. Chaque enjeu est apprécié selon les spécificités sectorielles, géographiques et de taille de capitalisation. Les principaux enjeux retenus sont (liste non exhaustive) :

- Enjeux environnementaux :
  - Emissions carbone
  - Traitement des déchets
  - Stress hydrique
  - Biodiversité et gestion des terres



- Opportunités dans les technologies vertes et les énergies renouvelables
- o Enjeux sociaux:
  - Gestion du travail
  - Gestion de la sécurité des collaborateurs
  - Gestion du capital humain
  - Protection des données personnelles
  - Qualité des produits
- Enjeux de gouvernance :
  - Respect des principes fondamentaux de la gouvernance d'entreprise (qualité du conseil d'administration – diversité, indépendance, compétences, représentativité –, alignement des intérêts avec les actionnaires, structure du capital, respect des minoritaires, qualité de la communication financière et de la comptabilité)
  - Lutte contre la corruption

L'approche retenue est de type « Best-In-Universe » qui consiste à privilégier les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier indépendamment de leur secteur d'activité. Puisque les secteurs qui sont dans l'ensemble considérés comme étant les plus vertueux seront davantage représentés, cette approche peut créer des biais sectoriels assumés.

Notre méthodologie repose en partie sur des données élémentaires provenant de fournisseurs externes de données¹. Ces données ne font pas systématiquement l'objet d'une vérification de leur qualité de la part de la Société de Gestion. Notre méthodologie place la Gouvernance au cœur de l'analyse ESG et peut donc minimiser certains risques/opportunités environnementaux ou sociaux. Le pilier « Gouvernance » représente a minima 50% de la note ESG, note issue de la méthodologie ISR propriétaire de Dorval Asset Management.

Le taux d'analyse de notation extra-financière est de 90% minimum en capitalisation de l'actif net du placement collectif à l'exclusion des liquidités détenues à titre accessoire.

La définition de l'univers d'investissement des titres éligibles repose sur le respect des principes extra financiers fondamentaux suivants :

- o L'exclusion des sociétés qui enfreindraient la politique d'exclusion² de Dorval Asset Management
- L'exclusion des sociétés aux pratiques controversées (dont le non-respect des principes du Pacte Mondial des Nations Unies) en cohérence avec la politique de gestion des controverses<sup>3</sup> de Dorval Asset Management
- L'exclusion de 20% de l'univers d'investissement des sociétés les moins bien notées, selon la méthodologie interne développée par Dorval Asset Management

L'approche retenue doit permettre également d'obtenir un meilleur résultat que l'univers d'investissement des titres éligibles sur les deux indicateurs d'intensité ESG suivants :

- Intégration des critères RSE dans la rémunération des dirigeants : pourcentage des entreprises qui intègrent des critères extra-financiers dans la rémunération des dirigeants pondéré du poids des sociétés présentes dans le périmètre étudié.
- Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone : part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone aux fins du respect de l'accord de Paris.

Parallèlement, la performance extra-financière du Fonds sera appréciée à travers la publication d'autres indicateurs environnementaux mais aussi sociaux et de gouvernance tels que (liste évolutive et non exhaustive) :

Le détail des informations sur les fournisseurs de données utilisés est disponible dans le code de transparence de Dorval Asset Management disponible à l'adresse suivante : https://www.dorval-am.com/investissement-responsable/notre-expertise-esg#Documentation-ESG

La politique d'exclusion de Dorval Asset Management est disponible à l'adresse suivante :

https://www.dorval-am.com/investissement-responsable/notre-expertise-esg#Documentation-ESG

La politique de gestion des controverses de Dorval Asset Management est disponible à l'adresse suivante :

https://www.dorval-am.com/investissement-responsable/notre-expertise-esg#Documentation-ESG



- **Note ESG** : notation extra-financière selon la méthodologie interne développée par Dorval Asset Management.
- Intensité carbone (tCO₂e/M\$ de chiffre d'affaires): quantité en tonnes d'émissions de carbone Scope 1⁴ et 2⁵ (émissions directes) par million d'euros de chiffre d'affaires réalisé pondéré du poids des sociétés présentes dans le périmètre étudié. Cet indicateur ne tient pas compte du Scope 3⁶ (émissions indirectes).
- **Promotion de la diversité**: pourcentage des entreprises ayant mis en place des actions pour développer la diversité au sein de leurs effectifs pondéré du poids des sociétés présentes dans le périmètre étudié.
- Taux d'indépendance du Conseil d'Administration : pourcentage des membres du Conseil d'Administration (CA) respectant les critères d'indépendance de MSCI pondéré du poids des sociétés présentes dans le périmètre étudié.
- Signataires du Pacte Mondial de l'ONU : pourcentage des sociétés ayant signé le Pacte Mondial de l'ONU pondéré du poids des sociétés présentes dans le périmètre étudié.
- Objectifs de réductions des émissions de carbone: pourcentage des entreprises ayant un objectif quantitatif et explicite de réduction de leurs émissions de carbone pondéré du poids des sociétés présentes dans le périmètre étudié. Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)

En tant qu'acteur des marchés financiers, la Société de Gestion du Fonds est soumise au Règlement 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »). Ce Règlement établit des règles harmonisées pour les acteurs des marchés financiers relatives à la transparence en ce qui concerne l'intégration des risques en matière de durabilité (article 6 du Règlement), la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité, la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales dans le processus d'investissement (article 8 du Règlement) ou les objectifs d'investissement durable (article 9 du Règlement).

Le Fonds est classé « Article 8 » selon cette classification.

• Information sur la prise en compte par la Société de Gestion des principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité :

Les principales incidences négatives des décisions d'investissement de la Société de Gestion sur les facteurs de durabilité telles que définies dans l'article 7 du Règlement 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure » ou « SFDR »), à savoir les questions environnementales, sociales et de personnel, le respect des droits de l'homme et la lutte contre la corruption et les actes de corruption, sont prises en compte.

Par ailleurs, les enjeux ESG intégrés dans le processus d'investissement sont détaillés dans la politique d'investissement de ce prospectus. Le détail des engagements ESG de la Société de Gestion est disponible dans les politiques relatives à l'investissement responsable disponibles sur son site Internet: https://www.dorval-am.com/investissement-responsable/notre-expertise-esg#Documentation-ESG

Le détail des informations précontractuelles sur les caractéristiques environnementales ou sociales est disponible en annexe.

• Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (dit « Règlement Taxonomie ou Taxinomie ») :

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Les émissions de scope 1 concernent les émissions émises directement par l'entreprise dans le cadre de son activité

<sup>5</sup> Les émissions de scope 2 concernent les émissions émises indirectement par l'entreprise via sa consommation en énergie

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Les émissions de scope 3 concernent les émissions émises indirectement lors des différentes étapes du cycle de vie du produit (approvisionnement, transport, utilisation, fin de vie, etc.)



Le Règlement européen 2020/852 dit « Taxonomie ou Taxinomie » fixe les critères permettant de déterminer si une activité économique est « durable » sur le plan environnemental dans l'Union européenne. Selon ce Règlement, une activité peut être considérée comme « durable » si elle contribue substantiellement à l'un des 6 objectifs environnementaux fixés par ce Règlement comme notamment l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, la prévention et la réduction de la pollution ou la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

De plus, cette activité économique doit respecter le principe de « ne pas causer de préjudice important » (DNSH) à l'un des cinq autres objectifs du Règlement Taxonomie ; elle doit également respecter les droits humains et sociaux garantis par le droit international (alignement sur les principes directeurs de l'OCDE et de l'Organisation des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme) et doit être conforme aux critères d'examen technique établis par la Commission européenne.

Le processus de sélection des investissements sous-jacents du Fonds ne s'appuie pas sur les critères de l'Union européenne fixé par le Règlement Taxonomie en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Pour autant, la politique ESG de Dorval AM peut conduire dans le futur à ce que le Fonds détienne des investissements alignés sur ces critères et soient donc considérés comme « durables ».

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2020/852 ne s'applique pas aux investissements sous-jacents de ce produit financier.

Le Fonds ne s'engage pas à ce stade à investir dans une proportion minimale d'investissements dans des activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental au sens du Règlement Taxonomie et qui contribuent aux objectifs environnementaux de la Taxonomie.

Classification SFDR	Proportion minimum d'investissements durables au sens de SFDR hors	un objectif enviro	Dans quelle mesure les investissements durables avec un objectif environnemental sont-ils alignés avec la taxonomie de l'UE ?					
	liquidités et dérivés de couverture	Pourcentage minimum d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE	Part minimale des investissements dans les activités transitoires	Part minimale des investissements dans les activités habilitantes	principales Incidences négatives sur les facteurs de durabilité?			
Article 8	30%	0%	0%	0%	Oui			

#### Construction du portefeuille

Les gérants identifient des thématiques d'investissements mises en œuvre au travers de paniers d'actions et/ou d'obligations.

La construction des paniers d'actions repose sur un filtrage quantitatif de l'univers actions internationales. Il repose sur plusieurs étapes :

- Filtrage de l'univers d'investissement de départ à hauteur de 20% a minima : ce filtrage est opéré à l'aide de la méthodologie interne développée par Dorval Asset Management. Il intègre les différences géographiques et sectorielles tout en tenant compte du niveau de développement des pays ; les sociétés ayant une note inférieure à 10 pour les critères E ou S, une note inférieure à 30 pour le critère G et une note ESG synthétique inférieure à 40 sont exclues.
- Les gérants appliquent ensuite des critères de liquidité afin de s'assurer de pouvoir traiter un panier en un minimum de journées de bourse.
- En fonction des thématiques, les gérants pourront décider d'appliquer différents critères (ESG, économiques, financiers) afin de cibler une certaine typologie de valeurs.

Le poids par titre n'excédera pas 1% de l'actif du Fonds et les titres seront équipondérés au sein du panier. Le nombre de valeurs par panier et leur équipondération visent à diminuer au



maximum le risque spécifique propre à chaque titre. Il dépendra de la thématique traitée et du poids du panier au sein du Fonds.

La sélection des émetteurs publics est opérée en fonction de la méthodologie interne développée par Dorval Asset Management des émissions souveraines<sup>7</sup>. Les pays du dernier quintile de notation sont exclus de l'univers d'investissement initial.

Les 10% de l'actif (hors liquidités) qui pourraient ne pas faire l'objet d'une analyse ISR correspondent d'une part aux OPC gérés par des entités autres que Dorval Asset Management et pour lesquels il pourrait y avoir une disparité des approches ESG/ISR assumée et d'autre part à des titres transitoirement non notés. En effet, le Fonds peut investir dans des émetteurs qui pourront à titre temporaire, ne pas être notés notamment dans le cadre d'une introduction en bourse.

Le Fonds pourra être exposé aux pays émergents ainsi qu'aux petites et moyennes capitalisations.

Les capitalisations comprises entre 0 et 2 milliards d'euros sont considérées comme petites ; celles entre 2 et 10 milliards d'euros sont considérées comme moyennes.

L'exposition cumulée du Fonds aux marchés émergents (actions + taux + devises) sera au maximum de 100% de son actif net. Il pourra être investi jusqu'à 100% de son actif net en produits de taux des pays émergents et exposé jusqu'à 60% de son actif net en actions des pays émergents.

Dans la limite de 10% du portefeuille, la sélection des OPC s'opère dans un large univers d'investissement composé de plusieurs milliers de fonds. Dans la première étape quantitative, les gérants du Fonds calculent des ratios de performance corrigée du risque sur une période en accord avec l'horizon de placement conseillé sur les fonds. Par « risque », les gérants entendent la volatilité et la baisse maximale aussi bien en absolu qu'en relatif par rapport à l'indice de référence du Fonds.

Au terme de cette première analyse, une étude qualitative approfondie est effectuée sur les OPC offrant de manière récurrente les meilleurs ratios performance corrigés du risque sur des périodes homogènes. Les gérants des OPC étudiés sont visités et audités sur leur processus de gestion, moyens mis en place et les résultats obtenus. Les gérants sont sélectionnés à l'issue de cette étape qualitative.

Enfin, le Fonds pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés règlementés français et étrangers, et sur des instruments intégrant des dérivés afin de couvrir et/ou exposer le portefeuille aux risques actions, taux, crédit et devises, sans recherche de surexposition.

Le solde du portefeuille peut être investi en instruments monétaires. En cas de risque important sur les marchés de capitaux, le poids du monétaire pourra représenter jusqu'à 100% de l'actif.

#### 2. Description des actifs utilisés

Les classes d'actifs qui entrent dans la composition de l'actif du Fonds sont :

- Actions ou titres de capital et valeurs assimilées :
  - Le Fonds peut être exposé de 0 à 60% sur les marchés d'actions.
  - L'objectif du Fonds est d'offrir une liberté de choix sur les différentes zones géographiques en étant opportuniste dans les choix qui seront faits.
  - Dans un second temps, le Fonds recherchera également une diversification en matière de style de gestion et de capitalisation boursière sans limite en termes d'exposition. Dans ce cadre, le gérant pourra investir sur :
    - Les styles de gestion « croissance » et « value » (valeurs décotées) :

Of. paragraphe « VI. Notre Intégration des dimensions ESG » de la politique ISR de Dorval Asset Management (https://www.dorval-am.com/sites/dorval/files/politique\_investissement\_responsable\_20201109\_4.pdf)



- Les petites et moyennes capitalisations sans aucune restriction dans la limite de l'exposition aux marchés actions ;
- Les marchés actions émergents.
- Caractéristiques des actions ou titres de capital détenus :
  - Valeurs négociées sur les marchés réglementés ;
  - Actions émises par des sociétés internationales dans toutes zones géographiques;
  - Actions appartenant à tous secteurs économiques;
  - Actions de capitalisations petites, moyennes ou grandes.

Les actions achetées par le Fonds ne font pas spécialement partie de l'indice de référence.

Les éventuels bons ou droits détenus suite à des opérations affectant les titres en portefeuille sont autorisés, le Fonds n'ayant pas vocation à acquérir en direct ce type d'actifs.

• Titres de créances et instruments du marché monétaire :

Le Fonds peut être investi de 0 à 100% sur les marchés de taux.

En fonction des opportunités de marché, le Fonds pourra investir dans des titres obligataires, y compris convertibles, de signature d'Etat ou privé, de notation « investment grade » ou « spéculatives » ou d'une notation jugée équivalente par la société de gestion et de toutes maturités, de la zone euro et/ou internationale y compris les pays émergents. La Société de Gestion s'appuie, pour l'évaluation du risque de crédit, sur ses équipes et sa propre méthodologie.

Cette part pourra représenter jusqu'à 100% de l'actif du Fonds.

- Caractéristiques des produits de taux détenus :
  - Obligations ou titres de créances négociables ;
  - Titres émis par des états ou des établissements publics sans limites de notation;
  - Titres émis par des entreprises, y compris haut-rendement.

La sensibilité globale du portefeuille de produits et instruments de taux d'intérêts peut varier significativement. La sensibilité est définie comme la variation en capital du portefeuille (en %) pour une variation de 1% des taux d'intérêts.

Le risque de taux est piloté dans une fourchette de sensibilité comprise entre -5 et +10.

Compte tenu des possibilités d'investissement en dérivés, l'exposition du Fonds sur les marchés de taux est comprise entre 0 et 200%.

• Actions ou parts d'autres OPC :

Le Fonds peut détenir des parts ou actions d'OPC (OPCVM ou FIA) ou de fonds d'investissement dans la limite de 10% de son actif :



OPCVM de droit français*	X
OPCVM de droit européen*	X
Fonds d'investissement à vocation générale de droit français*	X
Fonds professionnels à vocation générale de droit français respectant le droit commun sur les emprunts d'espèces (pas + de 10%), le risque de contrepartie, le risque global (pas + de 100%) et qui limitent à 100% de la créance du bénéficiaire les possibilités de réutilisation de collatéraux*	
FIA de droit européen ou fonds d'investissement de droit étranger faisant l'objet d'un accord bilatéral entre l'AMF et leur autorité de surveillance et si un échange d'information a été mis en place dans le domaine de la gestion d'actifs pour compte de tiers*	
Placements Collectifs de droit français ou FIA de droit européen ou fonds d'investissement de droit étranger remplissant les conditions de l'article R 214-13 du code monétaire et financier*	
Fonds d'investissement de droit européen ou de droit étranger répondant aux critères fixés par le règlement général de l'Autorité des marchés financiers (article 412-2-2 du RGAMF)	
OPCVM ou FIA nourricier	
Fonds de Fonds (OPCVM ou FIA) de droit français ou européen détenant plus de 10% en OPC	
Fonds professionnels à vocation générale ne respectant pas les critères de droit commun ci-dessus	
Fonds professionnels spécialisés	
Fonds de capital investissement (incluant FCPR ; FCPI ; FIP) ; et Fonds professionnels de capital investissement	
OPCI, OPPCI ou organismes de droit étranger équivalent	
Fonds de Fonds alternatifs	

<sup>\*</sup> Ces OPCVM / FIA / Fonds ne pourront eux-mêmes détenir plus de 10% de leur actif en OPCVM/FIA/Fonds.

Les OPC et fonds détenus par le Fonds pourront être gérés par Dorval Asset Management ou l'une des sociétés de gestion du groupe BPCE ; dans ce dernier cas, il pourrait y avoir une disparité des approches ESG/ISR assumée.

#### • Instruments financiers dérivés :

En fonction des anticipations des gérants sur l'évolution des marchés actions, taux, de crédit et de change, dans le but de protection ou de dynamisation de la performance, le Fonds pourra avoir recours à des contrats de futures ou options, négociés sur des marchés organisés ou réglementés.

L'engagement sur dérivés est limité à 100% de l'actif net du Fonds, pouvant ainsi porter son exposition globale à 200% de l'actif net.

Le Fonds n'aura pas recours à des contrats d'échange sur rendement global (« Total Return Swap »).



	TYPE	DE MA	RCHE	١	IATURE	E DES F	RISQUE	ES	N.	natuf Iterve	RE DES ENTION	NS
Nature des instruments utilisés	Admission sur les marchés réglementés	Marchés organisés	Marchés de gré à gré	Actions	Toux	Change	Crédit	Autre(s) risque(s)	Couverture	Exposition	Arbitrage	Autre(s) stratégie(s)
Contrats à terme (futures) sur												
Actions	Х	Х		Х		Х			Х	X	Х	
Taux	Х	Χ			Х	Х	Χ		X	Χ	Х	
Change	Х	Χ				X			X	X	X	
Indices	Χ	X		X		X			X	X	X	
Options sur			!		!							
Actions	X	Χ		X		Х			Х	Χ	Χ	
Taux	Χ	Χ			X	Χ	X		Х	Χ	Х	
Change	Х	Χ				Х			X	Χ	Х	
Indices	Χ	Χ		X		X			X	X	X	
Swaps		į	<u> </u>		<u>L</u>			1		į	<u>!</u>	
Actions												
Taux												
Change												
Indices												
Change à terme			1			1						
Devise (s)	X	Χ				X			Х	Χ		
Dérivés de credit			1		<u> </u>		· ·					: !
Credit Default Swap (CDS)												
First Default												
First Losses Credit Default Swap												



• Titres intégrant des dérivés et stratégie d'utilisation (certificats, bons de souscription, ...) :

	NATURE DES RISQUES					NTERVEN			
Nature des instruments utilisés	Actions	Toux	Change	Crédit	Autre(s) risque(s)	Couverture	Exposition	Arbitrage	Autre(s) stratégie(s)
Warrants sur			1		İ		1		
Actions	X					X	X		
Taux									
Change									
Indices	Χ					X	×		
Bons de souscription									
Actions	Χ						×		
Taux									
Equity link									
Obligations convertibles			i	·	·			,	
Obligations échangeables	X	×	X	X			X		
Obligations convertibles	X	X	×	X			X		
Obligations convertibles contingentes	Χ	X	X	X			X		
Produits de taux callable		X	X	X			Х		
Produits de taux puttable		X	X	X			X		
EMTN / Titres négociables à moyen ter	me stru	ıcturé							
Titres négociables à moyen terme structuré	X	Х	X	X		Х	X		
EMTN structuré	X	×	X	X		X	X		
Credit Link Notes (CLN)		X	Χ	X		X	X		
Autres (A préciser)									

Dépôts : Néant.



#### • Emprunts d'espèces :

Les emprunts en espèces ne peuvent représenter plus de 10% de l'actif et servent, de façon ponctuelle, à assurer une liquidité aux porteurs désirant racheter leurs parts sans pénaliser la gestion globale des actifs.

• Acquisition et cession temporaire de titres :

Néant.

• Contrats constituant des garanties financières :

Néant

• Effet de levier :

Le FCP pourra avoir un effet de levier jusqu'à 2.

#### 3. Profil de risque

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la Société de Gestion. Le profil de risque du Fonds est adapté à un horizon d'investissement supérieur à 5 ans. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés d'actions de la zone euro et/ou internationale.

Les risques auxquels s'expose le porteur au travers du Fonds sont principalement les suivants :

#### • Risque lié à la gestion discrétionnaire :

La gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des marchés financiers. La performance du Fonds dépendra des sociétés sélectionnées et de l'allocation d'actifs définie par la Société de Gestion. Il existe un risque que la Société de Gestion ne retienne pas les sociétés les plus performantes.

#### Risque de perte en capital :

Le Fonds est géré de façon discrétionnaire et ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital investi. La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat.

#### Risque actions :

La valeur liquidative du Fonds peut varier à la hausse comme à la baisse au regard de l'investissement d'une large part du portefeuille sur les marchés actions. De plus, du fait de son orientation de gestion, le Fonds est exposé aux petites et moyennes capitalisations qui, en raison de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter un risque de liquidité du fait de l'étroitesse éventuelle de leur marché et baisser davantage que les grandes capitalisations en période de stress.

#### Risque de change :

Le risque de change est lié à l'exposition, via des investissements et par des interventions sur les instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de la valorisation du Fonds. La fluctuation des devises par rapport à l'euro peut avoir une influence positive ou négative sur la valeur liquidative du Fonds.

Le porteur résident de la zone euro peut avoir à supporter ce risque de change jusqu'à hauteur de 100% du portefeuille.

#### • Risque de taux :

Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux. Lorsque la sensibilité du portefeuille est positive, une hausse des taux d'intérêts peut entrainer une baisse de la valeur du Fonds. Lorsque la sensibilité est négative, une baisse des taux d'intérêts peut entrainer une baisse de la valeur du Fonds.

#### • Risque de crédit :



Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse faire face à ses engagements. En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, la valeur des obligations peut baisser et entrainer une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

#### Risque lié à l'investissement en titres spéculatifs à haut rendement :

Une partie du portefeuille peut être investie en titres spéculatifs à haut rendement. Il existe un risque lié à l'utilisation de ces titres, dont la notation est basse ou inexistante. Ainsi, l'utilisation de titres « High Yield » dits spéculatifs ou considérés comme tels par l'équipe de gestion, pourra entrainer un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.

#### Risque lié à l'investissement dans des obligations convertibles :

Le Fonds peut connaître un risque indirect action ou de taux/crédit, lié à l'investissement dans des obligations convertibles. La valeur liquidative du FCP est également susceptible de connaître des variations en fonction de l'évolution de la valeur de l'option de conversion des obligations convertibles (c'est-à-dire la possibilité de convertir l'obligation en action). En cas de baisse de ces marchés, la valeur liquidative peut baisser.

#### • Risque lié à l'usage des instruments dérivés :

Le Fonds peut s'exposer sous forme synthétique à des instruments de taux et/ou d'indices actions ou crédits jusqu'à une fois son actif net. L'utilisation des produits dérivés sur marchés organisés peut exposer la valeur liquidative à des variations dues aux fluctuations des marchés des sous-jacents.

#### • Risque d'investissement sur les marchés émergents :

L'attention des investisseurs est appelée sur le fait que les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés ci-dessus peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales.

#### • Risque de durabilité :

Ce Fonds est sujet à des risques de durabilité tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »), par un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Le processus d'investissement du Fonds inclut l'approche ESG mentionnée ci-dessus afin d'intégrer les risques de durabilité dans la décision ou le processus d'investissement. La politique de gestion du risque de durabilité est disponible sur le site internet de la Société de Gestion.

#### IV. Commission de mouvements et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable à l'adresse internet suivante : <a href="www.dorval-am.com">www.dorval-am.com</a>

#### V. Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles L533-16 et R533-22 du Code Monétaire et Financier, les informations concernant la politique d'engagement actionnarial et le rapport la concernant sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou au siège social.



# VI. Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

#### Catégorisation de la société de gestion :

Dorval AM a choisi de se considérer comme « client professionnel » et demande aux intermédiaires (brokers) de la catégoriser ainsi, ce qui leur impose notamment : le devoir d'information et de conseil, l'évaluation des objectifs d'investissement, l'obligation de transparence et de reporting à l'égard de notre société. Par ailleurs, l'intermédiaire qui exécute les ordres est également tenue au principe de « meilleure exécution ». Cela signifie qu'il doit prendre toutes les mesures raisonnables pour obtenir le meilleur résultat possible pour ses clients, en tenant compte de divers facteurs tels que le prix, le coût, la rapidité, la probabilité d'exécution et de règlement, la taille et la nature de l'ordre.

Dorval AM a choisi de transmettre ses ordres par l'intermédiaire d'une table de négociation externalisée, la société Natixis Tradex Solutions (Intermédiaire agréé par l'ACPR, en qualité d'entreprise d'investissement) en vue de fournir les services d'investissement de Réception Transmission d'Ordres pour le compte de tiers portant sur la majorité des instruments financiers visés à la section C « Instruments Financiers » de l'annexe I de la Directive 2014/65/UE).

Matrice des facteurs pris en compte pour obtenir la meilleure exécution :

Produit financier	Lieux d'exécution	Stratégie de transmission ou d'exécution	Facteurs retenus	
	ACTIONS ET ETF			
Actions	<ul> <li>Marché réglementé</li> <li>Système multilatéral de négociation</li> <li>Système organisé de négociation</li> <li>Internalisateurs Systématiques</li> <li>Teneur de marché</li> <li>Autres fournisseurs de liquidité</li> <li>Gré à gré</li> </ul>	Les ordres sont transmis via des intermédiaires sélectionnés soit par connexion électronique directe ou via des plateformes de négociation.  Les Programmes de transaction (Program Trading) peuvent être utilisés pour la négociation de paniers d'actions.	1. Prix 1. Coût* 2. Rapidité d'exécution 2. Probabilité d'exécution et de dénouement 1. Taille de l'ordre 2. Nature de l'ordre	
Produits indiciels cotés	<ul> <li>Marché réglementé Système multilatéral de négociation Système organisé de négociation</li> <li>Internalisateurs Systématiques</li> <li>Teneur de marché</li> <li>Autres fournisseurs de liquidité</li> <li>Gré à gré</li> </ul>	Les ordres sont :  - Mis en concurrence dans une plateforme (RFQ) de plusieurs intermédiaires habilités - Ou transmis directement à des intermédiaires sélectionnés	<ol> <li>Prix</li> <li>Coût</li> <li>Rapidité d'exécution</li> <li>Probabilité d'exécution et de dénouement</li> <li>Taille de l'ordre</li> <li>Nature de l'ordre</li> </ol>	
	OBLIGATIONS ET INSTR	UMENTS MONETAIRES		



Convertibles	<ul> <li>Système multilatéral négociation</li> <li>Système organisé négociation</li> <li>Internalisateurs Systématiques</li> <li>Teneur de marché</li> <li>Autres fournisseurs liquidité</li> <li>Gré à gré</li> </ul>	de de de	Les ordres sont :  - Mis en concurrence dans une plateforme (RFQ) de plusieurs intermédiaires habilités - Ou transmis directement à des intermédiaires sélectionnés	1. Prix 0. Coût* 1. Rapidité d'exécution 2. Probabilité d'exécution et de dénouement 1. Taille de l'ordre 2. Nature de l'ordre
Obligations & Bons du Trésor	<ul> <li>Système multilatéral négociation</li> <li>Système organisé négociation</li> <li>Internalisateurs Systématiques</li> <li>Teneur de marché</li> <li>Autres fournisseurs liquidité</li> <li>Gré à gré</li> </ul>	de de	Les ordres sont :  - Mis en concurrence dans une plateforme (RFQ) de plusieurs intermédiaires habilités  - Ou transmis directement à des intermédiaires sélectionnés  Les Programmes de transaction (Program Trading) peuvent être utilisés pour la négociation de paniers d'obligations.	1. Prix 0. Coût* 1. Rapidité d'exécution 2. Probabilité d'exécution et de dénouement 1. Taille de l'ordre 2. Nature de l'ordre
Marché monétaire (hors bons du Trésor)	<ul> <li>Internalisateurs         Systématiques</li> <li>Teneur de marché</li> <li>Autres fournisseurs         liquidité</li> <li>Gré à gré</li> </ul>	de	Compte tenu de la nature du marché, la liquidité ne permet pas une mise en concurrence systématique des contreparties.  Les ordres sont placés directement auprès des teneurs de marché ou d'autres fournisseurs de liquidité.	1. Prix 1. Coût* 2. Rapidité d'exécution 3. Probabilité d'exécution et de dénouement 1. Taille de l'ordre 2. Nature de l'ordre
		DERI'	VES	
Dérivés Listés dont Options	<ul> <li>Marché réglementé</li> <li>Système multilatéral négociation</li> <li>Système organisé négociation</li> <li>Internalisateurs Systématiques</li> <li>Teneur de marché</li> <li>Autres fournisseurs liquidité</li> <li>Gré à gré</li> </ul>	de de de	Les ordres sont transmis via des intermédiaires sélectionnés soit par connexion électronique directe ou via des plateformes de négociation	1. Prix 3. Coût* 1. Rapidité d'exécution 1. Probabilité d'exécution et de dénouement 1. Taille de l'ordre 2. Nature de l'ordre



	- Système multilatéral	do	Les ordres sont :	1. Prix
	négociation	OE	- Mis en	0. Coût*
	<ul> <li>Système organisé négociation</li> <li>Internalisateurs</li> </ul>	de	concurrence dans une plateforme (RFQ) de plusieurs	1. Rapidité d'exécution
Dérivés Crédit	Systématiques - Teneur de marché - Autres fournisseurs	de	intermédiaires habilités - Ou transmis directement à des	2. Probabilité d'exécution et de dénouement
liquidité - Gré à gré		intermédiaires sélectionnés	1. Taille de l'ordre 2. Nature de l'ordre	

Importance de chaque facteur : 1 (primordial), 2 (important), 3 (à considérer), 0 (sans objet)

La liste des brokers sélectionnés par la Société de gestion est arrêtée à minima annuellement ; le comité brokers a pour objectif de valider la qualité d'exécution fournie par les entités sélectionnées et habilitées et sélectionner de nouveaux prestataires d'exécution.

Le détail de la politique de sélection et d'exécution est disponible sur le site internet de la société de gestion à l'adresse suivante : <a href="https://www.dorval-am.com/informations-realementaires">https://www.dorval-am.com/informations-realementaires</a>.

Dans le cadre de la gestion du Fonds, la Société de gestion a eu recours à des prestataires fournissant des services de recherche et d'analyse afin de compléter le travail des gérants et des analystes dans le meilleur intérêt du Fonds. Les frais liés à la recherche financière ont été supportés par le Fonds. Les frais de recherche sont intégrés aux frais d'intermédiation au travers d'un compte de recherche (RPA/CSA).

### VII. Informations relatives aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

# VIII. Information sur les critères sociaux, environnementaux, qualité de gouvernance (art. L. 533-22-1 et D. 533-16-1 CMF)

La politique d'investissement du Fonds prend en compte les critères sociaux, environnementaux et de gouvernance, selon les principes énoncés dans sa politique d'investissement socialement responsable (ISR) disponible sur son site internet : https://www.dorval-am.com/fr\_FR/notre-approche-esg

# IX. Informations relatives aux techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés utilisés par le Fonds, en application de la position AMF n°2013-06

#### Techniques de gestion efficace du portefeuille

A la date de la clôture de l'exercice, le Fonds n'avait pas recours aux techniques de gestion efficace de portefeuille.

#### Instruments financiers dérivés

A la date de la clôture de l'exercice, le Fonds n'avait pas recours aux instruments financiers dérivés.



#### X. Règlement SFTR

Non applicable

#### XI. Rémunération

La Politique de rémunération de Dorval AM a pour objet, d'une part, de décrire la Politique de rémunération telle qu'elle est appliquée au sein de Dorval Asset Management et, d'autre part, de répondre aux exigences en termes de documentation et de transparence figurant dans la Directive européenne 2014/91/EU (« UCITS V Directive ») dans le cadre de son statut de société de gestion et dans la Directive européenne 2011/61/EU (« AIFM Directive ») dans le cadre son statut allégé AIFM.

De plus amples informations sur la politique de rémunération sont disponibles sur le site Web <a href="https://www.dorval-am.com/informations-reglementaires/">https://www.dorval-am.com/informations-reglementaires/</a> et une copie papier de ces informations peut être obtenue gratuitement sur demande.

Elle est composée de principes généraux applicables à l'ensemble des collaborateurs, de principes spécifiques applicables à la Population Identifiée par UCITS V et d'un dispositif de gouvernance applicable à l'ensemble des collaborateurs.

Dorval Asset Management respecte les principes des Directives et les lignes directrices de l'ESMA (« European Securities and Market Authority »), telles que publiées le 11 février 2013 et le 31 mars 2016, d'une manière et dans une mesure qui est adaptée à sa taille et à son organisation interne ainsi qu'à la nature, à la portée et à la complexité de ses activités.

Il est à noter que cette politique s'inscrit dans le cadre de la Politique de rémunération définie par Natixis.

La Politique de rémunération est un élément stratégique de la politique de Dorval Asset Management. Outil de mobilisation et d'engagement des collaborateurs, elle veille, dans le cadre d'un strict respect des grands équilibres financiers et de la règlementation, à être compétitive et attractive au regard des pratiques de marché et intègre un dispositif de fidélisation des collaborateurs clés via de potentielles attributions gratuites d'actions (AGA).

La Politique de rémunération de Dorval Asset Management, qui s'applique à l'ensemble des collaborateurs, intègre dans ses principes fondamentaux l'alignement des intérêts des collaborateurs avec ceux des investisseurs :

- elle est cohérente et favorise une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement ou les documents constitutifs des produits gérés ;
- elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la société de gestion et des produits qu'elle gère et à ceux des investisseurs, et comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts.

La Politique de rémunération de Dorval Asset Management englobe l'ensemble des composantes de la rémunération, qui comprennent la rémunération fixe et, le cas échéant, la rémunération variable <sup>8</sup>.

La rémunération fixe rétribue les compétences, l'expérience professionnelle et le niveau de responsabilité. Elle tient compte des conditions de marché.

La rémunération variable est fonction de l'évaluation de la performance collective, mesurée à la fois au niveau de la société de gestion et des produits gérés et de la performance individuelle. Elle tient compte d'éléments quantitatifs et qualitatifs, qui peuvent être établis sur base annuelle ou pluriannuelle afin d'encadrer le poids de la performance strictement financière ou ponctuelle.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Dans l'ensemble du document, la rémunération variable individuelle, que son acquisition et son paiement soient immédiats ou différés, correspond à la notion de bonus de performance.



#### a. Définition de la performance

L'évaluation objective et transparente de la performance annuelle et pluriannuelle sur la base d'objectifs prédéfinis est le prérequis de l'application de la Politique de Rémunération de Dorval Asset Management. Elle assure un traitement équitable et sélectif des collaborateurs. Cette évaluation est partagée entre le collaborateur et son manager lors d'un entretien individuel d'évaluation.

La contribution et le niveau de performance de chacun des collaborateurs sont évalués au regard de ses fonctions, de ses missions et de son niveau de responsabilité dans la société de gestion. Des critères spécifiques intégrant les risques en matière de durabilité et des objectifs d'investissement durable, i.e. les enjeux sociaux, environnementaux et de gouvernance, doivent enfin être définis pour l'ensemble des collaborateurs de gestion.

Ainsi, dans le respect des enveloppes globales de rémunérations variables, les rémunérations variables individuelles sont attribuées, dans le cadre de la revue annuelle des rémunérations, de manière discrétionnaire objectivée au regard de l'évaluation d'une performance individuelle et de la manière dont cette performance est atteinte. La rémunération variable attribuée aux collaborateurs est impactée en cas de gestion inappropriée des risques et de la conformité, ou de non-respect de la réglementation et des procédures internes sur l'année considérée.

La Population Identifiée est soumise à des obligations spécifiques en matière de respect des règles de risques et de conformité. Le non-respect de ces obligations peut entraîner une diminution partielle ou totale de l'attribution de la rémunération variable individuelle.

De plus, en cas de concrétisation d'un risque majeur en matière de durabilité, i.e. de survenance d'un événement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui aurait une incidence négative significative et durable sur la valeur des fonds/produits gérés et préalablement identifié dans les analyses extra-financières du modèle « Drivers12 », l'enveloppe attribuée aux rémunérations variables individuelles pourra être réduite voire annulée, ainsi que, le cas échéant, les échéances en cours d'acquisition au titre de rémunérations variables déjà attribuées et différées.

#### b. Gouvernance des rémunérations

Les principes généraux et spécifiques de la Politique de rémunération sont définis et formalisés par la Direction des ressources humaines.

La RCCI de Dorval Asset Management a pour sa part un rôle actif dans l'élaboration, la surveillance continue et l'évaluation de la Politique de rémunération. Elle est ainsi impliquée dans la détermination de la stratégie globale applicable à la société de gestion, aux fins de promouvoir le développement d'une gestion des risques efficace. A ce titre, elle intervient dans la détermination du périmètre de Population Identifiée. Elle est aussi en charge de l'évaluation de l'incidence de la structure de rémunération variable sur le profil de risque des gérants.

Dorval Asset Management est une Société Anonyme à Conseil d'administration. La présente Politique de rémunération est validée par le Conseil d'administration de Dorval Asset Management, dans son rôle de fonction de surveillance.

Les principes généraux et spécifiques et les modalités d'application et données chiffrées de la politique de rémunération, comprenant la population identifiée et les rémunérations les plus élevées, sont approuvés, de manière détaillée, par les membres de la Direction générale de Dorval Asset Management.

Dorval Asset Management s'est dotée d'un Comité des rémunérations en 2015. Il se tient annuellement et il est composé des membres du Conseil d'administration de Dorval Asset Management, dont une majorité, en ce compris son Président, n'exercent pas de fonctions exécutives au sein de Dorval Asset Management. Le Directeur général et la Directrice des ressources humaines de Dorval Asset Management participent également à ce Comité.

Il a pour objet de :

• veiller au respect des principes de rémunération applicables à la société de gestion ;



- superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de rémunération (approuver, modifier, respecter) ;
- élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des dirigeants mandataires sociaux et sur les rémunérations variables au-delà d'un certain seuil que Dorval Asset Management déterminera au préalable ;
- superviser la rémunération des responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité;
- évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
- le système de rémunération prend bien en compte toutes les catégories de risques, de liquidité et les niveaux des actifs sous gestion ;
- la politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la société de gestion et des produits gérés avec ceux des investisseurs.

Dans ce cadre, les principes généraux et spécifiques, la conformité de la Politique de rémunération de Dorval Asset Management avec les réglementations auxquelles elle est soumise et les modalités d'application et données chiffrées de synthèse de sa Politique de rémunération, comprenant la Population Identifiée et les rémunérations les plus élevées, sont soumis à la revue du Comité des rémunérations de Dorval Asset Management, puis approuvés par son Conseil d'administration, dans son rôle de fonction de surveillance.

La Direction générale de Natixis Investment Managers soumet ensuite, sous un format plus synthétique, les éléments ci-dessus à la validation de la Direction générale de Natixis, qui remonte en dernier lieu au Comité des rémunérations de Natixis avant approbation par son Conseil d'administration, dans son rôle de fonction de surveillance.

Le Comité des rémunérations de Natixis, lui-même, est établi et agit en conformité avec la réglementation, tant dans sa composition (indépendance et expertise de ses membres), que dans l'exercice de ses missions. La majorité de ses membres, en ce compris son Président, n'exercent pas de fonctions exécutives au sein de Dorval Asset Management, sont externes au Groupe Natixis et sont donc totalement indépendants  $^9$ .

La rémunération du Directeur général de Dorval Asset Management est proposée par le Comité des rémunérations de Dorval Asset Management puis présentée à la Direction générale de Natixis Investment Managers et enfin au Comité des rémunérations de Natixis. Elle est validée par le Conseil d'administration de Dorval Asset Management, dans son rôle de fonction de surveillance.

La rémunération de la RCCI de Dorval Asset Management est déterminée par la Direction générale de Dorval Asset Management ; elle est contrôlée, dans le cadre des revues indépendantes menées par les filières risques et conformité, par les Directeurs des risques et de la conformité de Natixis Investment Managers et entérinée par le Comité des rémunérations de Dorval Asset Management et le Comité des rémunérations de Natixis.

In fine, l'ensemble des rôles attribués aux comités des rémunérations et prévus par les textes réglementaires sont en pratique effectués par le Comité des rémunérations de Dorval Asset Management et/ou par le Comité des rémunérations de Natixis.

Lors de l'attribution des rémunérations variables, la liste nominative des personnes concernées, les montants attribués ainsi que la répartition entre les versements immédiats et différés et la partie numéraire et équivalent instruments financiers, sont conservés et archivés par la société de gestion.

Dorval Asset Management revoit annuellement les principes généraux de cette politique et effectuera une évaluation du respect de cette politique. Ce contrôle et cette révision sont documentés (cf. chapitre 8. Dispositif de contrôle en matière de rémunération variable).

<sup>9</sup> Pour plus de détail sur la composition et le rôle du Comité des rémunérations de Natixis, voir le Document de référence de la société.



#### c. Dispositions en matière de transparence

Dorval Asset Management communique sur les principales caractéristiques de la Politique de rémunération auprès de son personnel et des souscripteurs des OPC de manière détaillée au travers des DICI, prospectus et rapports annuels des fonds.

Les éléments utiles concernant la Politique de rémunération sont diffusés dans les états financiers ou sous la forme d'une déclaration indépendante.

#### d. Dispositif de contrôle en matière de rémunération variable

La présente procédure est mise en place pour minimiser les risques en la matière. Un contrôle de son application est intégré dans le programme annuel de contrôle du RCCI.

Le contrôle réalisé par la RCCI consiste à vérifier que la Politique de rémunération est établie de façon à s'aligner sur la stratégie économique et les objectifs à long terme, les valeurs et les intérêts de la société de gestion et des fonds sous gestion et sur ceux des investisseurs, le tout dans une gestion saine et maitrisée du risque.

La RCCI de Dorval Asset Management intègre le domaine de la rémunération variable dans les risques potentiels de conflits d'intérêts.

Enfin, l'ensemble de la Politique de rémunération de Dorval Asset Management fait l'objet d'une revue annuelle centralisée et indépendante par la Direction de l'audit interne de Natixis Investment Managers.

#### e. Rémunération versée au titre de l'année 2023

Le montant total des rémunérations pour l'exercice, ventilé en rémunérations fixes et rémunérations variables, versées par la société de gestion à son personnel, et le nombre de bénéficiaires :

Masse salariale 2023	4 581 756 €
Dont rémunérations variables versées au titre de la performance 2022	1 068 471 €
Dont variable différé attribué au titre de l'exercice 2019 et versé en 2023	88 794 €
Dont variable différé attribué au titre de l'exercice 2020 et versé en 2023	108 479 €
Dont variable différé attribué au titre de l'exercice 2021 et versé en 2023	24 783 €
Total des effectifs concernés	34

Le montant agrégé des rémunérations, ventilé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel de la société de gestion dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque de la société de gestion et/ou des portefeuilles :

Masse salariale 2023 de l'ensemble du Personnel Identifié	3 795 164 €
Dont Masse salariale des Cadres supérieurs	2 696 673 €
Total de l'ensemble du Personnel Identifié	18

### XII. Evènements en cours de période

Pour rappel, les changements suivants dans la documentation juridique sont entrés en vigueur au 24 mai 2024 :

- Modification des indicateurs ISR à surperformer :
- Renvoi des exclusions spécifiques du fonds vers la politique d'exclusion de Dorval AM sur son site internet



- Mise à jour de l'univers d'investissement pour lequel la date des données sources a été mise à jour.
- Proportion minimum d'investissements durables passée de 30% au lieu de 20%.

#### Annexe

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne

gouvernance

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020 /852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie

**Dénomination du produit :** Dorval Global Allocation **Identifiant d'entité juridique :** 969500K0BNL51VWN2X47

# Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif	d'investissement durable ?
Oui	Non
Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental:%  Dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE  Dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 44,71% d'investissements durables  ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE  ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE  ayant un objectif social
Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social:%	Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

L'objectif d'investissement du Fonds doit conduire à une surperformance de façon continue sur ces deux indicateurs extra-financiers par rapport à son univers d'investissement, ce qui a été le cas lors de l'exercice :

> Intégration des critères RSE dans la rémunération des dirigeants : pourcentage des entreprises qui intègrent des

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes

- critères extra-financiers dans la rémunération des dirigeants pondéré du poids des sociétés présentes dans le périmètre étudié.
- Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone: part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone aux fins du respect de l'accord de Paris.

Le Fonds suit également les indicateurs extra-financiers additionnels suivants :

- Intensité carbone (tCO₂e/M\$ de chiffre d'affaires): quantité en tonnes d'émissions de carbone Scope 1¹ et 2² (émissions directes) par million de dollars de chiffre d'affaires réalisé pondéré du poids des sociétés présentes dans le périmètre étudié. Cet indicateur ne tient pas compte du Scope 3³ (émissions indirectes).
- **Promotion de la diversité**: pourcentage des entreprises ayant mis en place des actions pour développer la diversité au sein de leurs effectifs pondéré du poids des sociétés présentes dans le périmètre étudié.
- Taux d'indépendance du Conseil d'Administration : pourcentage des membres du Conseil d'Administration (CA) respectant les critères d'indépendance de MSCI pondéré du poids des sociétés présentes dans le périmètre étudié.
- Note ESG: au travers de la notation extra-financière définie par la méthodologie interne développée par Dorval Asset Management pondérée du poids des sociétés présentes dans le périmètre étudié
- Signataires du Pacte Mondial de l'ONU : pourcentage des sociétés ayant signé le Pacte Mondial de l'ONU pondéré du poids des sociétés présentes dans le périmètre étudié.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les émissions de scope 1 concernent les émissions émises directement par l'entreprise dans le cadre de son activité

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Les émissions de scope 2 concernent les émissions émises indirectement par l'entreprise via sa consommation en énergie

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Les émissions de scope 3 concernent les émissions émises indirectement lors des différentes étapes du cycle de vie du produit (approvisionnement, transport, utilisation, fin de vie, etc.)

#### Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

		Eva	luation E	<b>S</b> G
Indicateur	Définition	Fonds	Univers	Δ
Intensité carbone (tCO2e/M\$ de chiffre d'affaires)	Quantité en tonnes d'émissions de carbone Scope 1 et 2 (émissions directes) par million de dollars de chiffre d'affaires réalisé pondérée du poids des sociétés présentes dans le périmètre étudié. Le Scope 3 n'est pas pris en compte.	74.4	237.3	-69%
Objectifs de réductions des émissions de carbone	Pourcentage des entreprises ayant un objectif quantitatif et explicite de réduction de leurs émissions de carbone pondéré du poids des sociétés présentes dans le périmètre étudié.	96%	37%	2.6x
Promotion de la diversité	Pourcentage des entreprises ayant mis en place des actions pour développer la diversité au sein de leurs effectifs pondéré du poids des sociétés présentes dans le périmètre étudié.	90%	51%	1.8x
Taux d'indépendance du Conseil d'Administration	Pourcentage des membres du Conseil d'Administration (CA) respectant les critères d'indépendance de MSCI pondéré du poids des sociétés présentes dans le périmètre étudié.	78%	65%	1.2x
Intégration des critères RSE dans la rémunération des dirigeants	Pourcentage des entreprises qui intègrent des critères extra-financiers dans la rémunération des dirigeants pondéré du poids des sociétés présentes dans le périmètre étudié.	70%	29%	2.4x
Signataires du Pacte Mondial de l'ONU	Pourcentage des sociétés ayant signé le Pacte Mondial de l'ONU pondéré du poids des sociétés présentes dans le périmètre étudié.	72%	13%	5.5x

Sources : Dorval AM, Bloomberg, MSCI, ONU - toutes les valeurs de l'univers ont le même poids

Couverture : Calculée en pourcentage du poids total des sociétés

#### **NOTATION - METHODOLOGIE PROPRIETAIRE**

68.3	ESG	E	S	G	Couverture
Fonds	68.3	68.3	67.4	69.9	94%
Univers d'investissement	52.9	54.5	48.9	56.5	100%
Ecart en %	+29%	+25%	+38%	+24%	-6%

Couverture : Calculée en pourcentage de l'actif hors liquidités

#### ...et par rapport aux périodes précédentes?

		Eva	luation E	<b>S</b> G	Couv	erture	Eva	luation E	SG N-1 8	k N-2
Indicateur	Définition						20	123	20	)22
		Fonds	Univers	Δ	Fonds	Univers	Fonds	Univers	Fonds	Univers
Intensité carbone (tCO <sub>2</sub> e/M\$ de chiffre d'affaires)	Quantité en tonnes d'émissions de carbone Scope 1 et 2 (émissions directes) par million de dollars de chiffre d'affaires réalisé pondérée du poids des sociétés présentes dans le périmètre étudié. Le Scope 3 n'est pas pris en compte.	74.4	237.3	-69%	100%	95%	107.9	237.3	117.2	257.1
Objectifs de réductions des émissions de carbone	Pourcentage des entreprises ayant un objectif quantitatif et explicite de réduction de leurs émissions de carbone pondéré du poids des sociétés présentes dans le périmètre étudié.	96%	37%	2.6x	100%	96%	97%	37%	83%	37%
Promotion de la diversité	Pourcentage des entreprises ayant mis en place des actions pour développer la diversité au sein de leurs effectifs pondéré du poids des sociétés présentes dans le périmètre étudié.	90%	51%	1.8x	100%	100%	93%	51%	74%	42%
Taux d'indépendance du Conseil d'Administration	Pourcentage des membres du Conseil d'Administration (CA) respectant les critères d'indépendance de MSCI pondéré du poids des sociétés présentes dans le périmètre étudié.	78%	65%	1.2x	100%	100%	65%	65%	72%	59%
Intégration des critères RSE dans la rémunération des dirigeants	Pourcentage des entreprises qui intègrent des critères extra-financiers dans la rémunération des dirigeants pondéré du poids des sociétés présentes dans le périmètre étudié.	70%	29%	2.4x	95%	95%	29%	29%	53%	26%
Signataires du Pacte Mondial de l'ONU	Pourcentage des sociétés ayant signé le Pacte Mondial de l'ONU pondéré du poids des sociétés présentes dans le périmètre étudié.	72%	13%	5.5x	100%	100%	13%	13%	67%	15%

Sources : Dorval AM, Bloomberg, MSCI, ONU - toutes les valeurs de l'univers ont le même poids

Couverture : Calculée en pourcentage du poids total des sociétés

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué?

Le Fonds visait à investir a minima 30% de son actif net dans des investissements durables4. Ces investissements s'inscrivent de fait dans la stratégie de gestion et permettent de contribuer à la réalisation de la performance extra-financière recherchée par ce Fonds.

Au 30/09/2024, le Fonds détenait 44.71% d'investissements durables.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?

Toutes les valeurs de l'univers d'investissement ont été évaluées au regard des incidences négatives principales (Principal Adverse Impacts - « PAI »), à travers 6 des 14 indicateurs principaux caractérisant une incidence négative en matière de durabilité. Ces 6 indicateurs ont été intégrés dans la méthodologie de propriétaire notation extra-financière de Dorval Management au cours de l'exercice. Il s'agit des indicateurs suivants:

- Emissions de gaz à effet de serre (périmètres 1, 2 et 3)
- Exposition au secteur des énergies fossiles

<sup>4</sup> La définition de l'investissement durable selon Dorval Asset Management est disponible sur son site cette adresse https://site-dorval-production.s3.frpar.scw.cloud/uploads/Definition\_investissement\_durable\_Dorval\_AM\_a66592cdc3.pdf

correspondent aux incidences négatives des décisions les facteurs de

incidences négatives

Les principales

les plus significatives d'investissement sur durabilité liés aux **questions** environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la

corruption et les actes

de corruption.

<sup>\*</sup>les évaluations ESG N-1 et N-2 vont correspondre aux évaluations à la dernière mise à jour de l'univers d'investissement à la date de production du rapport

- Part des émetteurs concernés par une violation des principes du Pacte Mondial de l'ONU et des principes directeurs de l'OCDE
- Part des investissements liés au secteur des armements controversés (mines antipersonnel, armes à sous-munition, armes chimiques et biologiques)
- Diversité des conseils d'administration (ratio hommes/femmes)

Les 8 autres ont été intégrés début 2023 dans le modèle propriétaire de Dorval Asset Management.

Là encore, le système de notation est conforté par les politiques d'exclusion et de gestion des controverses de Dorval Asset Management.

L'application du système de notation extra-financière et des politiques d'exclusion et de gestion des controverses est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs environnementaux et sociaux

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Concrètement, à chaque indicateur « PAI » correspond un malus qui sanctionne la notation extra-financière des émetteurs concernés.

Tous les émetteurs qui, à travers la note extra-financière qui leur est attribuée, ne respectent pas les seuils minimaux sur les piliers environnementaux et sociaux (en plus des minima fixés sur le pilier de gouvernance et sur la note de synthèse ESG) sont exclus de l'univers d'investissement au même titre que toutes les valeurs frappées par l'application des politiques de gestion des controverses et d'exclusion de la société de gestion.

A l'inverse, toutes les valeurs reconnues comme « investissement durable » bénéficient de bonus sur les piliers environnementaux et sociaux, en plus du pilier de gouvernance.

Au global, a minima 20% des valeurs de l'univers d'investissement sont exclues de l'univers éligible.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux

principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée:

Les politiques d'exclusion<sup>5</sup> et de gestion des controverses<sup>6</sup> strictes assurent l'adéquation des investissements avec les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations-Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Concrètement, une société considérée comme non-conforme à ces principes sur la base des données utilisées ne pourrait être investie.



# Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Le produit financier a pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité en appliquant sa politique ISR et d'exclusions sectorielles et/ou les autres piliers de son approche d'investissement responsable. Ces derniers sont détaillés dans la déclaration relative à la transparence des incidences négatives en matière de durabilité de la société de gestion (la « Déclaration de prise en compte des PAI »). Au 30/09/2023, la méthodologie propriétaire de notation ESG intègre les principales incidences négatives via un système de bonus/malus de manière à influencer sur les décisions d'investissement.

#### Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

Top 10 <b>▼</b>	Poids 🔻	Type de produit financ
ISHS MSCI WD EUR AC	3,93%	Exchange-Traded Fund
PORT TREA ZCP 11-24	3,16%	Money Market
ITAL BUON ZCP 11-24	3,16%	Money Market
FREN REPU ZCP 12-24	3,15%	Money Market
AM EU LIQ RAT RESP I	3,02%	Mutual Fund Share
FRAN TREA ZCP 12-24	2,70%	Money Market
ITAL BU 4.0 11-30	1,95%	Money Market
SPAI LETR ZCP 11-24	1,81%	Money Market
EUROPE 211024	1,36%	Money Market
DORVAL GLOBAL VIS Q	1,29%	Mutual Fund Share

Source Rapport mensuel DORVAL GLOBAL ALLOCATION au 30/09/24

-

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :

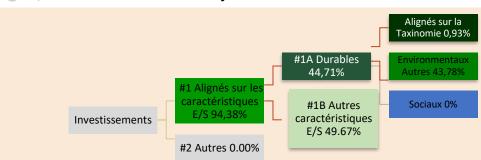
 $<sup>^{5}\</sup> https://www.dorval-am.com/investissement-responsable/notre-expertise-esg\#Documentation-ESG$ 

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> https://www.dorval-am.com/investissement-responsable/notre-expertise-esg#Documentation-ESG

# Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Au 30/09/2024, la proportion d'investissements liés à la durabilité était de 44,71%.

#### Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérées comme des investissements durables.

#### La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

# Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés? Cf. graphique ci-dessus sur les principaux investissements.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

0,93% des investissements durables ayant un objectif environnemental était aligné sur la Taxonomie de l'Union européenne.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?

	Oui :	
		Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
X	Non	



Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie nucléaire, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

# Les activités habilitantes

permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Sur la base des données actuellement disponibles, le Fonds ne peut fournir d'information sur la part d'investissement dans des activités liées au gaz fossible et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la Taxonomie de l'UE au cours de l'exercice précédent.

exprimées en pourcentage: - du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a

investi:

Les activités alignées sur la taxinomie sont

- des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnel les vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

[Inclure la note pour les produits financiers visés à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852 qui comportent des investissements dans des activités économiques environnementales qui ne sont pas des activités économiques durables sur le plan environnemental]

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (EU) 2020/852.

'Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à a taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.





\*Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

Sur la base des données actuellement disponibles, le Fonds ne peut fournir d'information sur une part minimale d'investissement dans des activités transitoires et habilitantes.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?

NΔ



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

44,71% des investissements durables ayant un objectif environnemental n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'Union européenne.

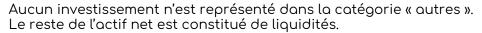


Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Aucun investissement n'est représenté dans la catégorie « sociaux »



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?





# Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Dans le cadre de son engagement individuel en tant qu'actionnaire, Dorval Asset Management, au nom de Dorval Global Allocation, a participé à 95,40% des assemblées générales des sociétés dans laquelle elle a investi, correspondant à 249 résolutions votables.

Dorval Asset Management a également pris part à 12 engagements collaboratifs au cours de l'exercice (se référer au rapport d'engagement disponible sur le site pour le détail) dont les suivantes :

- 1. Participation a deux campagnes dirigées par le CDP en 2023 afin d'inciter les entreprises sélectionnées à prendre en compte les enjeux, sociaux et de gouvernance dans leurs communications :
- 2. Signature de la déclaration mondiale des investisseurs aux gouvernements sur la crise climatique, coordonnée par les 7 partenaires fondateurs de The Investor Agenda. Par ce moyen, les investisseurs signataires exhortent les gouvernements du monde entier à rapidement mettre en œuvre des actions politiques leur permettant d'investir efficacement pour répondre à la crise climatique.
- 3. En octobre 2023, par l'intermédiaire de la plateforme collaborative des PRI, Dorval Asset Management s'est allié pour la deuxième année consécutive aux côtés d'autres investisseurs dans le cadre de la campagne Sprint Net Zero initiée par Trusteam finance.

Cette campagne visait à inciter plus d'une trentaine d'entreprises à prendre des engagements en faveur du Net Zero, à travers la mise en place d'objectifs de réduction de leurs émissions de carbone ainsi que leurs validations auprès du SBTi. Dorval Asset Management a contribué à l'initiative en tant que co-signataire auprès de 20 sociétés, 6 en liste prioritaire : Assystem, Gaztransport et technigaz, Schlumberger Limited, Trigano, Infotel et LeNobleAge, et 14 en liste renforcée : Adyen, Tractor Supply Company, Airbus, Alstom, ENI, Faurecia, M6, Pernod-Ricard, Renault, Stellantis, Total, Vallourec, Allianz et Vonovia. Le Groupe M6 a communiqué fin décembre s'être accordé sur un plan de transition crédible à l'horizon 2025.



KPMG S.A. Tour EQHO 2 avenue Gambetta CS 60055 92066 Paris La Défense Cedex

# Fonds Commun de Placement **DORVAL GLOBAL ALLOCATION**

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2024 Fonds Commun de Placement DORVAL GLOBAL ALLOCATION 111, boulevard Pereire - 75017 Paris



KPMG S.A. Tour EQHO 2 avenue Gambetta CS 60055 92066 Paris La Défense Cedex

#### **Fonds Commun de Placement DORVAL GLOBAL ALLOCATION**

111, boulevard Pereire - 75017 Paris

#### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2024

Aux porteurs de part,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif DORVAL GLOBAL ALLOCATION constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 septembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.



#### Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

#### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

#### Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

#### Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels :
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Isabelle Bousquié Associé

# **DORVAL GLOBAL ALLOCATION**

COMPTES ANNUELS 30/09/2024

Bilan Actif au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	110 000 283,17
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	110 000 283,17
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	4 564 556,08
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	4 564 556,08
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	81 566 407,69
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	81 566 407,69
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	18 176 185,06
OPCVM	18 176 185,06
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
Dépôts (F)	0,00
Instruments financiers à terme (G)	689 035,11
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Prêts (I) (*)	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	214 996 467,11
Créances et comptes d'ajustement actifs	1 966 160,45
Comptes financiers	7 485 043,22
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	9 451 203,67
Total de l'actif I+II	224 447 670,78

<sup>(\*)</sup> L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Capitaux propres :	
Capital	196 202 656,53
Report à nouveau sur revenu net	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00
Résultat net de l'exercice	24 476 812,05
Capitaux propres I	220 679 468,58
Passifs de financement II (*)	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	220 679 468,58
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
Instruments financiers à terme (B)	689 034,46
Emprunts (C) (*)	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	689 034,46
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	2 884 605,19
Concours bancaires	194 562,55
Sous-total autres passifs IV	3 079 167,74
Total Passifs : I+II+III+IV	224 447 670,78

<sup>(\*)</sup> L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	2 267 862,99
Produits sur obligations	189 842,44
Produits sur titres de créances	3 183 551,77
Produits sur parts d'OPC	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	303 362,17
Sous-total produits sur opérations financières	5 944 619,37
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	-11 397,41
Sous-total charges sur opérations financières	-11 397,41
Total revenus financiers nets (A)	5 933 221,96
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-1 558 395,93
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-1 558 395,93
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	4 374 826,03
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	171 142,28
Sous-total revenus nets I = (C+D)	4 545 968,31
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	3 788 682,79
Frais de transactions externes et frais de cession	-147 809,41
Frais de recherche	-30 196,30
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	3 610 677,08
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	102 563,13
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	3 713 240,21

Compte de résultat au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	15 544 089,05
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-6 275,87
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	15 537 813,18
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	679 790,35
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	16 217 603,53
Acomptes:	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	24 476 812,05

<sup>(\*)</sup> L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

# Annexe des comptes annuels

#### A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

#### A1a.Stratégie et profil de gestion

Le Fonds a pour objectif d'offrir un rendement net de frais supérieur à celui de l'indicateur de référence constitué pour 60% de l'indice €STR capitalisé (taux au jour le jour du marché interbancaire en euro - Code Bloomberg : OISESTR Index ) et pour 40% de l'indice MSCI World Equal Weighted Net Total Return Local Index (Code Bloomberg : M4WOEW Index), dividendes nets réinvestis, et de s'exposer aux marchés de taux et d'actions internationaux en bénéficiant d'une approche des opportunités et des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des sociétés sur une période d'investissement de 5 ans.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

### A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024
Actif net Global en EUR	258 766 107,28	250 504 084,25	232 772 668,39	225 821 388,45	220 679 468,58
Part DORVAL GLOBAL ALLOCATION I en EUR					
Actif net	244 954 500,38	230 727 074,67	211 287 956,60	208 790 206,51	206 777 625,89
Nombre de titres	2 865,219	2 344,136	2 297,944	2 211,778	1 946,323
Valeur liquidative unitaire	85 492,41	98 427,34	91 946,52	94 399,26	106 240,13
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-693,67	9 122,39	3 600,72	-17,33	1 787,20
Capitalisation unitaire sur revenu	219,26	-454,05	294,34	1 497,34	2 248,51
Part DORVAL GLOBAL ALLOCATION R en EUR					
Actif net	9 100 264,88	9 464 489,71	10 246 905,30	8 642 526,23	7 086 985,79
Nombre de titres	60 768,557	55 361,205	65 004,473	54 098,935	39 934,772
Valeur liquidative unitaire	149,75	170,95	157,63	159,75	177,46
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-1,23	15,93	6,24	-0,02	3,00
Capitalisation unitaire sur revenu	-1,04	-2,21	-1,67	0,44	1,58
Part DORVAL GLOBAL CONVICTIONS N en EUR					
Actif net	4 643 376,14	10 220 358,19	11 099 934,01	8 271 044,06	6 765 760,67
Nombre de titres	46 921,836	90 097,675	105 399,926	76 956,575	56 272,346
Valeur liquidative unitaire	98,95	113,43	105,31	107,47	120,23
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,80	10,53	4,14	-0,01	2,02
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,18	-1,00	-0,35	1,05	1,86
Part DORVAL GLOBAL CONVICTIONS Q en EUR					
Actif net	67 965,88	92 161,68	137 872,48	117 611,65	49 096,23
Nombre de titres	618,972	718,972	1 144,486	945,260	348,510
Valeur liquidative unitaire	109,80	128,18	120,46	124,42	140,87
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,88	11,81	4,69	-0,02	2,36
Capitalisation unitaire sur revenu	0,76	1,10	1,14	2,71	3,76

#### A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB: les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat): B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.
- 2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

#### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

#### Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

#### OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

#### Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

#### Instruments financiers à terme :

#### Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

#### Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

#### Les Swaps:

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

# Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur

2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté »

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

#### Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013391166 - Part DORVAL GLOBAL CONVICTIONS Q : Taux de frais maximum de 0,10% TTC maximum.

FR0013307626 - Part DORVAL GLOBAL CONVICTIONS N: Taux de frais maximum de 1,30% TTC maximum.

FR0010690974 - Part DORVAL GLOBAL ALLOCATION I : Taux de frais maximum de 0,70% TTC maximum.

FR0010687053 - Part DORVAL GLOBAL ALLOCATION R: Taux de frais maximum de 2% TTC maximum.

Commission de surperformance pour les parts R, N et I :

20% de la surperformance positive au-delà de la performance de son indicateur de référence (60% €STR capitalisé + 40% MSCI World Equal Weighted Net Total Return Local Index)

#### Définition du modèle de calcul de la commission de surperformance :

La commission de surperformance, applicable à une catégorie de part donnée, est calculée selon une approche dite de « l'actif indicé », c'est-à-dire s'appuyant sur la comparaison entre l'actif valorisé du Fonds et l'actif de référence qui sert d'assiette de calcul de la commission de surperformance.

L'actif valorisé du Fonds s'entend comme la quote-part de l'actif, correspondant à une catégorie de part, évaluée selon les règles applicables aux actifs et après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion réels correspondant à ladite part.

L'actif de référence représente l'actif du Fonds constaté le jour de la réinitialisation de la période de référence puis retraité des mêmes montants de souscriptions/rachats applicables à la catégorie de part considérée à chaque valorisation, et indicé par la performance de l'indice de référence du Fonds.

L'indice de référence, retenu pour le calcul de la commission de surperformance, est l'indice composite suivant : 60% €STR capitalisé (code Bloomberg OISESTR Index) et 40% MSCI World Equal Weighted Net Total Return Local Index dividendes nets réinvestis (Code Bloomberg M4WOEW Index). Il est libellé en euros.

Période de référence de la performance :

La période de référence correspond à la période durant laquelle la performance du Fonds est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence ; elle est fixée à cinq ans. La Société de Gestion s'assure qu'au cours d'une durée de performance de cinq (5) ans maximum, toute sous-performance du Fonds par rapport à l'indice de référence soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles.

Une réinitialisation de la date et de la valeur de départ de l'actif de référence de la performance sera mise en œuvre : Lors de la clôture de l'exercice comptable précédent si des commissions de surperformance ont été prélevées sur cette clôture ; Ou à défaut, une sous-performance n'est pas compensée et n'est plus pertinente au fur et à mesure que cette période de cinq ans s'écoule.

A titre d'information, la date de départ de la période de référence de la performance de cinq ans débute le 1er octobre 2021.

Définition de la Période d'observation et de la fréquence de cristallisation :

La période d'observation correspond à l'exercice comptable du 1er octobre au 30 septembre.

La fréquence de cristallisation consiste à figer et donc à considérer comme définitive et exigible au paiement, une somme provisionnée.

La commission de surperformance est cristallisée (payée) une fois par an à chaque clôture de l'exercice comptable selon les modalités de calcul décrite ci-dessous :

Si, sur la période d'observation, l'actif valorisé du Fonds est supérieur à celui de l'actif de référence ci-dessus, la part variable des frais de gestion représentera 20 % TTC maximum de l'écart entre ces deux actifs sous réserve : o Que le prélèvement de la commission de surperformance n'entraîne pas une baisse de la valeur liquidative du Fonds ;

Et qu'après le prélèvement de la commission de surperformance, la performance nette du Fonds au titre de l'année de prélèvement ne devienne pas inférieure à celle de son indice de référence au titre de cette même année.

Si, sur la période d'observation, l'actif valorisé du Fonds est inférieur à celui de l'actif de référence, la part variable des frais de gestion sera nulle.

Si, sur la période d'observation, l'actif valorisé du Fonds est supérieur à celui de l'actif de référence, cet écart fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative.

Dans le cas contraire, la provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provisions.

Les reprises sur provisions sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Cette commission de surperformance est perçue à la clôture comptable uniquement si sur la période écoulée, l'actif valorisé du Fonds est supérieur à celui de l'actif de référence constaté lors de la dernière valeur liquidative de la période de référence.

Toutefois, il n'y aura de prélèvement de la commission de surperformance que si la performance du fonds est supérieure à celle de l'indicateur de référence sur la période de référence et si le Fonds a enregistré une performance positive sur son exercice comptable.

En cas de rachat, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de parts rachetées, est définitivement acquise à la Société de Gestion.

#### Affectation des sommes distribuables

#### Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### Le revenu:

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

#### Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	
Part DORVAL GLOBAL ALLOCATION I	Capitalisation	Capitalisation	
Part DORVAL GLOBAL ALLOCATION R	Capitalisation	Capitalisation	
Part DORVAL GLOBAL CONVICTIONS Q	Capitalisation	Capitalisation	
Part DORVAL GLOBAL CONVICTIONS N	Capitalisation	Capitalisation	

#### B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

#### B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	225 821 388,45
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	28 143 599,69
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-56 808 835,85
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	4 374 826,03
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	3 610 677,08
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	15 537 813,18
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	220 679 468,58

# B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

#### B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

#### B3a.Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part DORVAL GLOBAL ALLOCATION I		
Parts souscrites durant l'exercice	271,193	27 453 083,23
Parts rachetées durant l'exercice	-536,648	-51 462 636,16
Solde net des souscriptions/rachats	-265,455	-24 009 552,93
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 946,323	
Part DORVAL GLOBAL ALLOCATION R		
Parts souscrites durant l'exercice	2 165,762	368 940,46
Parts rachetées durant l'exercice	-16 329,925	-2 703 097,74
Solde net des souscriptions/rachats	-14 164,163	-2 334 157,28
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	39 934,772	
Part DORVAL GLOBAL CONVICTIONS N		
Parts souscrites durant l'exercice	2 720,000	321 576,00
Parts rachetées durant l'exercice	-23 404,229	-2 564 430,92
Solde net des souscriptions/rachats	-20 684,229	-2 242 854,92
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	56 272,346	

#### B3a.Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part DORVAL GLOBAL CONVICTIONS Q		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-596,750	-78 671,03
Solde net des souscriptions/rachats	-596,750	-78 671,03
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	348,510	

#### B3b.Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part DORVAL GLOBAL ALLOCATION I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part DORVAL GLOBAL ALLOCATION R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part DORVAL GLOBAL CONVICTIONS N	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part DORVAL GLOBAL CONVICTIONS Q	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

#### B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

#### B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
DORVAL GLOBAL ALLOCATION I FR0010690974	Capitalisation	Capitalisation	EUR	206 777 625,89	1 946,323	106 240,13
DORVAL GLOBAL ALLOCATION R FR0010687053	Capitalisation	Capitalisation	EUR	7 086 985,79	39 934,772	177,46
DORVAL GLOBAL CONVICTIONS N FR0013307626	Capitalisation	Capitalisation	EUR	6 765 760,67	56 272,346	120,23
DORVAL GLOBAL CONVICTIONS Q FR0013391166	Capitalisation	Capitalisation	EUR	49 096,23	348,510	140,87

#### C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

#### C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

#### C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

		Ventilation des expositions significatives par pays				
Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		ETATS-UNIS	JAPON	ROYAUME- UNI	FRANCE	CANADA
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	110 000,28	40 605,60	16 461,93	7 009,06	6 497,39	4 993,65
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	110 000,28					

#### C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition Décomposition de l'exposition par maturit		Décomposition del	n par niveau de tas		
	+/-	<= 1 an	1 <x<=5 ans<="" th=""><th>&gt; 5 ans</th><th>&lt;= 0,6</th><th>0,6<x<=1< th=""></x<=1<></th></x<=5>	> 5 ans	<= 0,6	0,6 <x<=1< th=""></x<=1<>
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

		Ventilation des expositions par type de taux					
Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux		
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-		
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Obligations	4 564,56	4 497,08	67,48	0,00	0,00		
Titres de créances	81 566,41	81 566,41	0,00	0,00	0,00		
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Comptes financiers	7 485,04	0,00	0,00	0,00	7 485,04		
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Comptes financiers	-194,56	0,00	0,00	0,00	-194,56		
Hors-bilan							
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00		
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00		
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00		
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00		
Total		86 063,49	67,48	0,00	7 290,48		

# C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	]3 - 6 mois] (*)	]6 - 12 mois] (*)	]1 - 3 ans] (*)	]3 - 5 ans] (*)	]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	200,18	0,83	4 296,07	67,48
Titres de créances	60 207,62	12 564,53	8 794,25	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	7 485,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-194,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	67 498,10	12 564,53	8 794,25	200,18	0,83	4 296,07	67,48

<sup>(\*)</sup> L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

# C1e.Exposition directe sur le marché des devises

	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
Montants exprimés en milliers EUR	USD	JPY	GBP	CAD	Autres devises
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	42 978,61	16 461,93	6 551,54	4 993,65	16 933,07
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	822,10	605,10	157,56	109,31	265,42
Comptes financiers	2 606,54	0,00	510,84	491,21	1 047,28
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	-194,56	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	36 510,69	12 529,43	5 765,23	4 006,03	8 736,82
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	82 917,94	29 401,90	12 985,17	9 600,20	26 982,59

### C1f.Exposition directe aux marchés de crédit(\*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
montanto exprimes en minero con	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	4 496,25	68,31	0,00
Titres de créances	56 586,83	4 979,56	20 000,01
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	61 083,08	5 047,87	20 000,01

<sup>(\*)</sup> Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

#### C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

#### C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

#### C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

#### C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

#### D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/09/2024
Créances		
	Souscriptions à recevoir	6 661,95
	Dépôts de garantie en espèces	1 744 242,36
	Coupons et dividendes en espèces	215 256,14
Total des créances		1 966 160,45
Dettes		
	Achats à règlement différé	1 982 078,70
	Rachats à payer	482 800,00
	Frais de gestion fixe	419 726,49
Total des dettes		2 884 605,19
Total des créances et des dettes		-918 444,74

### D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/09/2024
Part DORVAL GLOBAL ALLOCATION I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 319 542,83
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part DORVAL GLOBAL ALLOCATION R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	150 359,42
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part DORVAL GLOBAL CONVICTIONS N	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	88 415,88
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,30
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part DORVAL GLOBAL CONVICTIONS Q	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	77,80
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,10
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

#### D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2024
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

#### **D4.** Autres informations

### D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### D4b.Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			2 840 445,00
	FR001400E9K9	DORVAL GLOBAL VISION Q	2 840 445,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			2 840 445,00

#### D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

#### D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	4 545 968,31
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	4 545 968,31
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	4 545 968,31

#### Part DORVAL GLOBAL ALLOCATION I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	4 376 340,90
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	4 376 340,90
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	4 376 340,90
Affectation:	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	4 376 340,90
Total	4 376 340,90
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

#### Part DORVAL GLOBAL ALLOCATION R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	63 220,83
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	63 220,83
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	63 220,83
Affectation:	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	63 220,83
Total	63 220,83
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

#### Part DORVAL GLOBAL CONVICTIONS N

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	105 092,88
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	105 092,88
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	105 092,88
Affectation:	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	105 092,88
Total	105 092,88
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

#### Part DORVAL GLOBAL CONVICTIONS Q

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	1 313,70
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	1 313,70
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 313,70
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	1 313,70
Total	1 313,70
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

#### D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

fectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values alisées nettes	30/09/2024
us ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	3 713 240,21
comptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
us ou moins-values réalisées nettes à affecter	3 713 240,21
us et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
ommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	3 713 240,21

#### Part DORVAL GLOBAL ALLOCATION I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	3 478 482,44
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	3 478 482,44
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	3 478 482,44
Affectation:	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	3 478 482,44
Total	3 478 482,44
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

#### Part DORVAL GLOBAL ALLOCATION R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	119 843,28
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	119 843,28
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	119 843,28
Affectation:	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	119 843,28
Total	119 843,28
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

#### Part DORVAL GLOBAL CONVICTIONS N

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	114 090,43
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	114 090,43
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	114 090,43
Affectation:	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	114 090,43
Total	114 090,43
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

#### Part DORVAL GLOBAL CONVICTIONS Q

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	824,06
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	824,06
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	824,06
Affectation:	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	824,06
Total	824,06
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

# E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

#### E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			110 000 283,17	49,84
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			110 000 283,17	49,84
Assurance			7 552 186,71	3,42
AIA GROUP	HKD	55 400	446 164,61	0,20
ALLIANZ SE-REG	EUR	1 560	460 200,00	0,21
ASSICURAZIONI GENERALI	EUR	33 640	872 958,00	0,41
AVIVA PLC-B SHARE	GBP	75 100	436 128,23	0,20
AXA	EUR	11 740	405 382,20	0,18
HARTFORD FINANCIAL	USD	3 701	391 258,08	0,18
HITACHI JPY50	JPY	23 200	548 102,84	0,25
INTACT FINANCIAL CORP	CAD	2 230	384 822,55	0,17
LEGAL & GENERAL GROUP PLC	GBP	124 590	338 575,64	0,15
MAPFRE S.A. / EX CORPORACION MAPFRE	EUR	186 380	445 820,96	0,20
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	930	459 699,00	0,21
PROGRESSIVE CORP	USD	1 584	361 308,62	0,16
SOMP JP NIPNKOA	JPY	18 000	360 019,12	0,16
SUN LIFE FINANCIAL SVSC CAN	CAD	6 760	352 389,81	0,16
SWISS LIFE HOLDING AG-REG	CHF	660	494 515,82	0,22
SWISS RE AG	CHF	2 974	368 335,32	0,17
WILLIS TOWERS WATSON PLC	USD	1 611	426 505,91	0,19
Automobiles			380 701,26	0,17
YAMAHA MOTOR CO	JPY	47 600	380 701,26	0,17
Banques commerciales			9 423 341,12	4,30
BANCO DE BILBAO VIZCAYA S.A.	EUR	47 350	459 673,80	0,21
BANK LEUMI LE-ISRAEL	ILS	50 000	440 234,86	0,20
BANK OF AMERICA CORP	USD	9 846	351 181,38	0,16
BANK OF NEW YORK MELLON	USD	6 320	408 229,39	0,18
BNP PARIBAS	EUR	7 120	438 236,00	0,20
CREDIT AGRICOLE	EUR	28 150	386 358,75	0,18
ERSTE GROUP BANK	EUR	8 900	438 325,00	0,20
ING GROEP NV	EUR	26 190	426 216,06	0,19
INTESA SANPAOLO	EUR	119 560	458 811,50	0,21
KBC GROUPE	EUR	11 884	848 755,28	0,38
LLOYDS BANKING GROUP PLC	GBP	577 161	407 532,52	0,18
MITSUBISHI TOKYO FINANCIAL GROUP INC	JPY	43 600	395 976,04	0,18
MIZUHO FIN GROUP INC	JPY	41 600	763 162,05	0,35
NATWEST GROUP PLC	GBP	210 393	868 863,25	0,43
SOCIETE GENERALE SA	EUR	17 213	384 710,55	0,17
SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GROUP INC	JPY	21 000	399 552,62	0,18
SVB FINANCIAL GROUP	USD	1 713	16,93	0,00
SVENSKA HANDELSBANKEN AB	SEK	43 590	401 579,14	0,18
SWEDBANK AB	SEK	17 144	326 185,31	0,15
UBS GROUP AG	CHF	12 830	354 840,04	0,16
UNICREDIT SPA	EUR	11 810	464 900,65	0,21
Biens de consommation durables			728 904,69	0,33
SONY GROUP CORPORATION.	JPY	42 000	728 904,69	0,33

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Biotechnologie			747 806,57	0,34
CSL LTD	AUD	1 909	339 420,99	0,15
GILEAD SCIENCES INC	USD	5 419	408 385,58	0,19
Boissons			1 889 614,62	0,86
DIAGEO PLC	GBP	12 608	394 101,72	0,18
PEPSICO INC	USD	2 564	391 917,48	0,18
PERNOD RICARD	EUR	2 954	400 562,40	0,18
THE COCA COLA COMPANY	USD	10 884	703 033,02	0,32
Composants automobiles			1 065 817,13	0,48
BRIDGESTONE CORP JPY50	JPY	10 800	371 153,73	0,17
LEAR CORP	USD	3 091	303 265,30	0,14
MICHELIN (CGDE)	EUR	10 735	391 398,10	0,17
Conglomérats industriels			1 752 826,38	0,79
3M CO	USD	3 060	376 001,80	0,17
KEPPEL CORP. LTD	SGD	87 300	404 695,11	0,17
ORKLA ASA	NOK	53 188	450 051,61	0,10
SIEMENS AG-REG	EUR	2 879	522 077,86	0,24
Construction et ingénierie	2011	20.0	423 228,96	0,19
ARCADIS NV	EUR	4 754	109 098,80	0,13
	USD	1 754 730	,	
QUANTA SERVICES INC SWECO AB-B SHS	SEK	7 791	195 640,00 118 490,16	0,09 0,05
	SLK	7 791	1 076 641,68	0,49
Courrier, fret aérien et logistique				
CH ROBINSON WORLDWIDE	USD	3 860	382 946,70	0,17
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	8 035	321 641,05	0,15
EXPEDITORS INTL WASH INC	USD	3 150	372 053,93	0,17
Crédit à la consommation			398 572,58	0,18
AMERICAN EXPRESS CO COM	USD	1 635	398 572,58	0,18
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			3 602 295,88	1,63
AMERICAN WATER WORKS CO INC	USD	3 131	411 575,23	0,19
COSTCO WHOLESALE CORP	USD	447	356 201,74	0,16
KESKO OYJ B	EUR	22 740	435 812,10	0,19
KEURIG DR PEPPER INC	USD	11 306	380 897,87	0,17
KIRIN HOLDINGS CO. LTD	JPY	30 400	415 232,30	0,19
KROGER	USD	7 357	378 926,83	0,17
METRO CLASS A SUB VTG	CAD	7 316	415 597,30	0,19
SWIRE PROPERTIES	HKD	240 200	443 827,30	0,20
WOOLWORTHS	AUD	17 611	364 225,21	0,17
Distribution spécialisée			1 991 026,42	0,90
BEST BUY CO INC	USD	4 636	430 470,83	0,20
FAST RETAILING	JPY	2 500	740 745,37	0,32
LOWE S COS INC COM	USD	1 682	409 500,85	0,19
TRACTOR SUPPLY	USD	1 569	410 309,37	0,19
Divertissement			353 023,57	0,16
ELECTRONIC ARTS COM NPV	USD	2 738	353 023,57	0,16

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net 2 0,17	
Eau			369 183,92		
MERIDIAN ENERGY LTD	NZD	109 000	369 183,92	0,17	
Electricité			2 262 397,88	1,03	
AUST PIPELINE	AUD	83 735	403 562,22	0,19	
EDISON INTL	USD	4 961	388 362,69	0,18	
ELEC DE PORTUGAL	EUR	87 650	359 540,30	0,16	
EVERSOURCE EN	USD	5 964	364 809,17	0,1	
RED ELECTRICA DE ESPANA	EUR	20 700	361 629,00	0,1	
VERBUND	EUR	5 161	384 494,50	0,1	
Equipement et services pour l'énergie			1 108 673,19	0,5	
BAKER HUGHES A GE CO	USD	11 077	359 940,27	0,1	
HYDRO ONE LTD	CAD	12 537	390 539,47	0,1	
VESTAS WIND SYSTEMS A/S	DKK	18 060	358 193,45	0,1	
Equipements de communication			881 867,91	0,4	
ARISTA NETWORKS INC	USD	402	138 692,71	0,0	
NOKIA (AB) OYJ	EUR	94 735	371 740,14	0,1	
QUALCOMM INC	USD	2 430	371 435,06	0,1	
Equipements électriques			2 460 962,63	1,1	
ABB LTD-REG	CHF	2 230	115 942,82	0,0	
EATON CORPORATION PUBLIC LIMITED COMPANY	USD	450	134 065,62	0,0	
EMERSON ELECTRIC	USD	1 614	158 672,52	0,0	
FUJI ELECTRIC	JPY	2 300	123 880,37	0,0	
GE VERNOVA INC	USD	280	64 174,74	0,0	
MITSUBISHI ELECTRIC CORP	JPY	33 100	476 412,99	0,2	
NEXANS SA	EUR	2 200	289 520,00	0,1	
PRYSMIAN SPA	EUR	5 720	372 944,00	0,1	
ROCKWELL AUTOMATION INC	USD	920	222 007,37	0,1	
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	2 131	503 342,20	0,2	
Equipements et fournitures médicaux			2 608 321,54	1,1	
ABBOTT LABORATORIES INC	USD	3 423	350 792,12	0,1	
BAXTER INTL INC	USD	12 090	412 635,78	0,1	
COCHLEAR LIMITED	AUD	2 062	361 258,53	0,1	
COLOPLAST B	DKK	2 960	347 438,81	0,1	
EDWARDS LIFESCIENCES CORP	USD	5 772	342 376,88	0,1	
SONOVA HOLDING NOM.	CHF	1 328	428 171,14	0,1	
SYSMEX CORP	JPY	20 700	365 648,28	0,1	
Equipements et instruments électroniques			2 671 450,14	1,2	
CARRIER GLOBAL CORP	USD	6 489	469 482,80	0,2	
KEYENCE CORP	JPY	800	341 711,37	0,1	
MURATA MFG CO	JPY	6 400	112 230,89	0,0	
NIDEC CORPORATION	JPY	12 000	225 391,54	0,1	
OMRON CORP	JPY	16 000	654 530,23	0,3	
SAMSUNG SDI CO LTD	KRW	900	232 082,03	0,1	
TDK CORP JPY50	JPY	35 000	398 677,84	0,1	
YASKAWA ELETRIC CORPORATION	JPY	7 600	237 343,44	0,1	
FPI Bureautiques			382 795,89	0,1	
GECINA SA	EUR	3 610	373 274,00	0,1	

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
K REIT ASIA REIT	SGD	14 260	9 521,89	0,00
FPI de détail			385 101,49	0,17
CAPITAMALL TRUST	SGD	259 800	385 101,49	0,17
FPI Industrielles			334 772,09	0,15
SEGRO PLC	GBP	31 897	334 772,09	0,15
FPI résidentielles			375 585,39	0,17
AVALONBAY COMMUNITIES	USD	1 855	375 585,39	0,17
FPI Soins de Santé	000	1 000	,	
	LIOD	0.050	395 329,02	0,18
VENTAS	USD	6 858	395 329,02	0,18
FPI spécialisé			452 065,24	0,20
WEYERHAEUSER CO	USD	14 853	452 065,24	0,20
Gaz			728 225,87	0,33
ONEOK	USD	4 741	388 357,15	0,18
TOKYO GAS CO	JPY	16 300	339 868,72	0,15
Gestion immobilière et développement			779 039,66	0,35
CBER GROUP A	USD	3 822	427 651,74	0,19
MITSUBISHI ESTATE JPY50	JPY	24 900	351 387,92	0,16
Hôtels, restaurants et loisirs			2 198 185,06	1,00
ARISTOCRAT LEISURE	AUD	21 811	793 807,05	0,37
BOOKING HOLDINGS INC	USD	107	405 120,76	0,18
MCDONALD'S CORP	USD	1 399	382 929,88	0,17
SODEXO / EX SODEXHO ALLIANCE	EUR	4 348	320 230,20	0,15
VAIL RESORTS INC	USD	1 890	296 097,17	0,13
Infrastructure de transports			329 448,74	0,15
TRANSURBAN GROUP	AUD	40 400	329 448,74	0,15
Logiciels			6 358 753,41	2,88
ADOBE INC	USD	935	435 167,91	0,20
APTIV PLC	USD	5 628	364 289,69	0,17
AUTODESK	USD	1 552	384 310,08	0,17
CHECK POINT SOFTWARE TECH	USD	687	119 065,59	0,05
DASSAULT SYST.	EUR	3 310	117 935,30	0,05
FORTUNE BRANDS INNOVATIONS I	USD	5 400	434 572,58	0,20
INTUIT INC	USD	652	363 947,87	0,16
JOHNSON CONTROLS INTERNATIONAL PLC	USD	6 400	446 475,51	0,20
MICROSOFT CORP	USD	2 267	876 845,03	0,40
NORTONLIFELOCK INC	USD	15 323	377 806,64	0,17
OPEN TEXT CORP	CAD	14 140	422 998,28	0,19
ORACLE CORPORATION JAPAN	JPY	1 400	128 985,29	0,06
PALO ALTO NETWORKS INC	USD	364	111 833,89	0,05
SALESFORCE INC	USD	2 147	528 229,55	0,24
SAP SE	EUR	2 303	470 733,20	0,21
SERVICENOW INC	USD JPY	153	123 003,75	0,06
TREND MICRO INC WSP GLOBAL INC	CAD	2 104 767	111 561,96 122 460,69	0,05 0,06
ZALANDO SE	EUR	14 130	418 530,60	0,00

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Logiciels et services internet			418 112,36	0,19
HUBSPOT INC	USD	875	418 112,36	0,19
Machines			4 160 252,05	1,89
ATLAS COPCO AB-A SHS	SEK	23 700	411 441,97	0,19
CUMMINS INC	USD	1 453	422 891,57	0,19
DAIFUKU	JPY	21 300	367 529,36	0,17
GEA GROUP	EUR	9 433	414 674,68	0,19
GENERAL ELECTRIC	USD	1 120	189 851,33	0,09
IDEX CORP	USD	1 690	325 847,19	0,15
KUBOTA CORP	JPY	24 000	304 571,00	0,14
MITSUBISHI HVY IND JPY50	JPY	10 400	137 601,81	0,06
PARKER-HANNIFIN CORP	USD	223	126 647,96	0,06
PENTAIR PLC	USD	5 205	457 525,35	0,21
SANDVIK AB	SEK	31 572	633 059,90	0,27
SMC CORP	JPY	600	238 625,61	0,11
TRANE TECHNOLOGIES PLC	USD	372	129 984,32	0,06
Marches de capitaux			3 156 782,62	1,43
ABN AMRO BANK NV-CVA	EUR	68	1 101,94	0,00
BANCO SANTANDER S.A.	EUR	100 390	461 844,20	0,21
CITIGROUP	USD	6 259	352 191,82	0,16
EQT AB	SEK	13 539	415 766,61	0,19
HANG SENG BANK LTD	HKD	30 200	341 340,59	0,15
NATIONAL BANK OF CANADA	CAD	5 136	435 948,94	0,20
NORDEA BANK ABP	EUR	36 520	386 746,80	0,18
SCHRODERS PLC	GBP	91 750	384 740,83	0,17
STATE STREET CO	USD	4 742	377 100,89	0,17
Media			1 501 759,76	0,68
DENTSU GROUP INC	JPY	13 300	366 236,88	0,17
INTERPUBLIC GROUP OF COS INC	USD	14 642	416 293,45	0,18
OMNICOM GROUP	USD	4 250	394 973,03	0,18
PUBLICIS GROUPE SA	EUR	3 302	324 256,40	0,15
Médias			383 981,83	0,17
THE WALT DISNEY	USD	4 441	383 981,83	0,17
Médias et services interactifs			957 009,54	0,43
ALPHABET- A	USD	3 320	494 941,12	0,22
META PLATFORMS INC-CLASS A	USD	898	462 068,42	0,21
Métaux et minerais			3 168 502,35	1,44
AGNICO EAGLE MINES	CAD	5 084	368 058,18	0,17
ANTOFAGASTA PLC	GBP	10 549	255 001,68	0,12
BHP STEEL	AUD	30 589	421 754,78	0,18
BOLIDEN AB	SEK	8 579	261 176,51	0,12
FREEPORT-MCMORAN INC	USD	5 856	262 769,91	0,12
LUNDIN MINING CORP	CAD	26 980	254 036,13	0,12
NORSK HYDRO ASA	NOK	44 897	261 515,90	0,12
RIO TINTO LIMITED EX CRA LTD	AUD	3 403	272 917,17	0,12
SSAB SVENSKT STAL S.A LIBRE	SEK	69 064	324 569,92	0,15
STEEL DYNAMICS INC	USD	2 118	240 033,65	0,11

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SUMITOMO METAL MNG JPY50	JPY	9 200	246 668,52	0,11
Ordinateurs et périphériques			1 904 378,01	0,86
APPLE INC	USD	1 761	368 820,67	0,17
FUJITSU LIMITED	JPY	23 000	421 868,70	0,18
HP ENTERPRISE	USD	18 177	334 293,41	0,15
HP INC	USD	12 035	388 040,85	0,18
SEAGATE TECHNOLOGY HOLDINGS	USD	3 975	391 354,38	0,18
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			1 937 286,13	0,88
AGILENT TECHNOLOGIES INC	USD	2 840	379 041,08	0,17
ILLUMINA INC	USD	3 072	360 107,43	0,16
LONZA GROUP NOM.	CHF	668	378 998,04	0,17
METTLER TOLEDO INTERNATIONAL INC	USD	324	436 766,56	0,21
WATERS CORPORATION	USD	1 182	382 373,02	0,17
Pétrole et gaz			1 813 051,53	0,82
AMPOL LTD	AUD	17 873	338 895,67	0,15
CHEVRONTEXACO CORP	USD	2 930	387 866,16	0,17
ENBRIDGE	CAD	10 270	374 923,62	0,17
OMV AG	EUR	8 377	321 341,72	0,15
SUNCOR ENERGY	CAD	11 758	390 024,36	0,18
Producteur et commerce d'énergie indépendants			118 509,84	0,05
AIR LIQUIDE SA	EUR	684	118 509,84	0,0
Produits alimentaires			1 370 091,65	0,62
AJINOMOTO CO INC JPY50	JPY	10 300	356 931,17	0,16
BUNGE LTD	USD	3 777	328 098,23	0,15
NESTLE SA-REG	CHF	3 633	327 575,53	0,15
UNILEVER PLC	GBP	6 152	357 486,72	0,16
Produits chimiques			5 072 943,53	2,30
AKZO NOBEL	EUR	6 349	401 891,70	0,18
BASF SE	EUR	4 863	231 259,97	0,10
BRENNTAG AG NAMEN	EUR	3 224	215 943,52	0,10
CRODA INTERNATIONAL PLC	GBP	8 022	406 232,09	0,18
DSM-FIRMENICH AG	EUR	3 010	372 186,50	0,17
DUPONT DE NEMOURS INC-WI	USD	4 818	385 916,39	0,17
ECOLAB INC	USD	1 592	365 380,10	0,17
GIVAUDAN-REG	CHF	82	403 797,27	0,18
INTL FLAVORS & FRAGRANCES	USD	3 860	364 071,73	0,16
LINDE PLC	USD	270	115 732,31	0,0
NITTO DENKO CORP	JPY	26 000	388 030,60	0,18
NUTRIEN LTD	CAD	8 478	366 120,17	0,17
PPG INDUSTRIES INC	USD	5 049	601 160,04	0,28
SIKA AG-REG	CHF	746	221 760,14	0,10
WACKER CHEMIE AG	EUR	2 635	233 461,00	0,11
Produits de soins personnels			752 336,56	0,34
KAO CORP	JPY	8 800	390 893,61	0,18
L'OREAL	EUR	899	361 442,95	0,16
Produits domestiques			1 106 188,05	0,50
CLOROX CO	USD	2 478	362 868,30	0,16

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif
PROCTER AND GAMBLE CO/THE	USD	2 231	347 334,11	0,16
SVENSKA CELLULOSA -B- FREE	SEK	30 287	395 985,64	0,18
Produits pharmaceutiques			4 698 857,23	2,13
ASTELLAS PHARMA	JPY	32 400	333 431,02	0,15
ASTRAZENECA PLC	GBP	2 253	313 514,51	0,14
DAIICHI SANKYO	JPY	8 100	238 331,31	0,11
ELI LILLY & CO	USD	410	326 503,73	0,15
GSK PLC	GBP	36 621	666 899,80	0,31
JOHNSON & JOHNSON	USD	2 335	340 143,91	0,15
NOVARTIS AG-REG	CHF	3 266	336 736,76	0,15
NOVO NORDISK A/S-B	DKK	2 854	301 229,07	0,14
ORION CORPORATION	EUR	8 091	398 239,02	0,18
PFIZER INC	USD	13 795	358 856,00	0,16
ROCHE HOLDING AG-GENUSSSCHEIN	CHF	1 173	336 866,13	0,15
SANOFI	EUR	3 384	348 213,60	0,16
ZOETIS INC	USD	2 277	399 892,37	0,18
Produits pour l'industrie du bâtiment			940 155,91	0,43
ASSA ABLOY AB	SEK	12 325	372 060,02	0,17
DAIKIN INDUSTRIES LTD	JPY	1 100	137 979,84	0,00
GEBERIT AG-REG	CHF	735	430 116,05	0,20
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication	Offi	755	4 429 597,24	2,0
····			•	
ADVANCED MICRO DEVICES INC	USD	4 222	622 692,82	0,28
ADVANTEST	JPY	3 000	126 360,98	0,0
APPLIED MATERIALS INC	USD	851	154 556,90	0,0
ASML HOLDING NV	EUR	1 069	797 046,40	0,3
BROADCOM INC	USD	1 300	201 573,03	0,0
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	7 018	220 786,28	0,10
INTEL CORP	USD	19 784	417 197,88	0,1
MARVELL TECHNOLOGY INC	USD	2 432	157 659,18	0,0
MICRON TECHNOLOGY INC	USD	1 978	184 394,05	0,08
NVIDIA CORP	USD	4 850	529 423,82	0,24
SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD	KRW	2 480	103 910,61	0,0
SK HYNIX INC	KRW	1 403	166 891,81	0,0
STMICROELECTRONICS NV	EUR	7 890	210 268,50	0,1
TAIWAN SEMICONDUCTOR-SP ADR	USD	807	125 979,05	0,0
TOKYO ELECTRON JPY50	JPY	2 600	410 855,93	0,19
Services aux collectivités			356 748,54	0,1
PG & E CORPORATION	USD	20 075	356 748,54	0,16
Services aux entreprises			946 469,84	0,43
ACCENTURE PLC - CL A	USD	590	187 463,55	0,08
AVERY DENNISON	USD	1 816	360 359,69	0,16
DAI NIPPON PRINTNG JPY50	JPY	25 000	398 646,60	0,19
Services aux professionnels			1 946 292,14	0,8
AUTOMATIC DATA PROCESSING INC	USD	1 574	391 526,31	0,18
BUREAU VERITAS SA	EUR	7 231	215 339,18	0,10
EQUIFAX INC	USD	1 386	366 103,33	0,17
INTERTEK GROUP PLC	GBP	3 654	226 415,53	0,10
RELX PLC	GBP	9 923	418 132,89	0,18

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	Net	
WOLTERS KLUWER	EUR	2 173	328 774,90		
Services clientèle divers			675 084,11	0,3	
EDENRED	EUR	9 400	319 788,00	0,14	
PEARSON ORD	GBP	29 193	355 296,11	0,17	
Services de télécommunication diversifiés			1 421 605,45	0,64	
CELLNEX TELECOM SA	EUR	9 900	360 657,00	0,16	
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	98 043	359 719,77	0,10	
TELUS (NON CANADIAN)	CAD	23 510	354 462,93	0,1	
VERIZON COMMUNICATIONS EX BELL ATLANTIC	USD	8 590	346 765,75	0,1	
Services de télécommunication mobile			522 994,97	0,2	
KDDI CORP	JPY	12 900	370 295,20	0,1	
SOFTBANK GROUP CORP	JPY	2 900	152 699,77	0,0	
Services financiers diversifiés			3 355 094,36	1,5	
AFC FIDELITY NALT INFORMATION SCES	USD	5 138	386 793,26	0,1	
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	1 920	404 544,00	0,1	
FERGUSON ENTERPRISES INC	USD	1 688	301 290,93	0,1	
JAPAN POST BANK COLTD	JPY	46 800	391 263,52	0,1	
MASTERCARD INC	USD	828	367 520,36	0,1	
MOODY'S CORP	USD	826	352 369,74	0,1	
ORIX CORP	JPY	18 100	375 251,42	0,1	
SG HOLDINGS CO LTD	JPY	37 000	356 263,84	0,1	
SP GLOBAL	USD	904	419 797,29	0,1	
Services liés aux technologies de l'information			1 216 222,24	0,5	
CAPGEMINI SE	EUR	621	120 442,95	0,0	
COGNIZANT TECHN.SOLUTIONS CORP CL.A	USD	1 663	115 371,09	0,0	
NEC CORP JPY50	JPY	1 400	120 281,30	0,0	
NOMURA RESEARCH INSTITUTE LTD	JPY	15 500	513 304,36	0,2	
OBIC	JPY	11 000	346 822,54	0,1	
SIIC spécialisées dans le crédit hypothécaire			376 198,65	0,1	
Healthpeak Properties Inc	USD	18 300	376 198,65	0,1	
Sociétés commerciales et de distribution			822 976,24	0,3	
ASHTEAD GROUP PLC	GBP	5 582	387 843,24	0,1	
WW GRAINGER INC	USD	466	435 133,00	0,1	
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			825 168,09	0,3	
STOCKLAND	AUD	119 354	388 427,55	0,1	
Welltower Inc	USD	3 795	436 740,54	0,1	
Soins et autres services médicaux			669 328,47	0,3	
THE CIGNA GROUP	USD	1 022	318 257,69	0,1	
UNITEDHEALTH GROUP INC	USD	668	351 070,78	0,1	
Textiles, habillement et produits de luxe			1 013 829,97	0,4	
DECKERS OUTDOOR	USD	2 340	335 382,47	0,1	
KERING	EUR	1 210	310 788,50	0,1	
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	534	367 659,00	0,1	
Transport routier et ferroviaire			998 563,85	0,4	
CANADIAN NATL RAILWAY CO	CAD	3 433	361 268,77	0,1	
CSX CORPORATION	USD	6 932	215 156,82	0,1	

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
J.B HUNT TRANSPORT SERVICES INC	USD	1 385	214 541,17	0,10
UNION PACIFIC CORP	USD	937	207 597,09	0,09
Vente par correspondance			495 763,42	0,22
AMAZON.COM INC	USD	2 960	495 763,42	0,22
Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			0,00	0,00
FPI de détail			0,00	0,00
CAPITALAND INTEGRATED COMMERCIAL TRUST RTS 24-09-24	SGD	14 549	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			4 564 556,08	2,07
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			4 564 556,08	2,07
Services aux collectivités			4 364 377,45	1,98
ARGENTINE REP GVT INTL BOND 0.125% 09-07-46	EUR	145 500	67 475,02	0,03
ARGENTINE REP GVT INTL BOND 0.5% 09-07-29	EUR	1 341	832,86	0,00
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.0% 15-11-30	EUR	4 000 000	4 296 069,57	1,95
Services financiers diversifiés			200 178,63	0,09
BFCM 2.375% 24-03-26 EMTN	EUR	200 000	200 178,63	0,09
TITRES DE CRÉANCES			81 566 407,69	36,96
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			81 566 407,69	36,96
Automobiles			1 496 729,66	0,68
RENAULT SA 211024 FIX 0.0	EUR	1 500 000	1 496 729,66	0,68
Banques commerciales			10 399 604,64	4,71
APERAM SA 121224 FIX 0.0	EUR	1 500 000	1 489 721,29	0,68
AXA BANQUE E 110225 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 976 661,65	0,90
BPI FRANCE E 090125 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 982 053,24	0,90
CAIXABANK SA. 090625 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 956 793,91	0,89
EUROPEAN INVESTMENT BANK 211024 FIX 0.0	EUR	3 000 000	2 994 374,55	1,34
Construction et ingénierie			1 982 078,70	0,90
ACTIVIDADES DE 020125 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 982 078,70	0,90
Crédit à la consommation			1 995 527,29	0,90
SANTANDER CONSUMER FINANCE S.A. 231024 F	EUR	2 000 000	1 995 527,29	0,90
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			2 992 148,85	1,36
METRO AG 291024 FIX 0.0	EUR	1 500 000	1 495 580,70	0,68
SAVENCIA SA 231024 FIX 0.0	EUR	1 500 000	1 496 568,15	0,68
Divertissement			3 953 767,55	1,79
UNIVERSAL MUSIC GROUP N.V. 220425 FIX 0.	EUR	2 000 000	1 966 072,64	0,89
VIVENDI 021224 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 987 694,91	0,90
Electricité			1 980 227,30	0,90
RTE EDF TRANSPORT 200125 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 980 227,30	0,90
Emballage et conditionnement			1 487 996,76	0,67
VERALLIA SASU 191224 FIX 0.0	EUR	1 500 000	1 487 996,76	0,67
Equipements électriques			1 486 344,67	0,67
NEXANS SA 241224 FIX 0.0	EUR	1 500 000	1 486 344,67	0,67

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Equipements et instruments électroniques			1 487 707,71	0,67
IBERDROLA INTERNATIONAL BV 271224 FIX 0.	EUR	1 500 000	1 487 707,71	0,67
FPI de détail			1 490 184,54	0,68
KLEPIERRE 091224 FIX 0.0	EUR	1 500 000	1 490 184,54	0,68
Hôtels, restaurants et loisirs			1 486 123,31	0,67
ACCOR SA 060125 FIX 0.0	EUR	1 500 000	1 486 123,31	0,67
Logiciels			1 996 491,52	0,90
FNAC DARTY SA 161024 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 996 491,52	0,90
Media			1 478 567,22	0,67
LAGARDERE SA 170225 FIX 0.0	EUR	1 500 000	1 478 567,22	0,67
Producteur et commerce d'énergie indépendants			1 934 325,10	0,88
ACCIONA FINANCIACION FILIALES 170925 FIX	EUR	2 000 000	1 934 325,10	0,88
Services aux collectivités			23 869 689,90	10,83
FRENCH REPUBLIC ZCP 04-12-24	EUR	7 000 000	6 957 258,48	3,15
FRENCH REPUBLIC ZCP 11-12-24	EUR	6 000 000	5 960 356,93	2,70
PORT TREA BILL ZCP 22-11-24	EUR	7 000 000	6 966 079,69	3,17
SPAI LETR DEL TESO ZCP 08-11-24	EUR	4 000 000	3 985 994,80	1,81
Services aux entreprises			8 459 995,83	3,83
ASSA ABLOY FINANCIAL SERVICES AB 171024 FIX 0.0	EUR	1 500 000	1 497 496,91	0,68
ITAL BUON ORDI DEL ZCP 29-11-24	EUR	7 000 000	6 962 498,92	3,15
Services financiers diversifiés			4 434 865,45	2,01
CA CONSUMER FINANCE 060625 FIX 0.0	EUR	1 500 000	1 467 619,88	0,67
MEDIOBANCA INTERNATIONAL (LUX) 300525 FIX 0.0	EUR	1 500 000	1 469 442,86	0,67
SOCIETE FINANCIERE AGACHE 151024 FIX 0.0	EUR	1 500 000	1 497 802,71	0,67
Services liés aux technologies de l'information			1 983 730,85	0,90
SOPRA STERIA GROUP 231224 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 983 730,85	0,90
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			3 491 483,98	1,58
CDC HABITAT SOCIAL SA D HLM 161024 FIX 0	EUR	1 500 000	1 497 650,91	0,68
STEF 301024 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 993 833,07	0,90
Soins et autres services médicaux			1 678 816,86	0,76
LNA SANTE SA 210225 FIX 0.0	EUR	1 700 000	1 678 816,86	0,76
TITRES D'OPC			18 176 185,06	8,24
OPCVM			18 176 185,06	8,24
Gestion collective			18 176 185,06	8,24
AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI I	EUR	6	6 656 860,06	3,02
DORVAL GLOBAL VISION Q	EUR	23 500	2 840 445,00	1,29
ISHARES MSCI WORLD EUR HEDGED UCITS ETF ACC	EUR	96 000	8 678 880,00	3,93

<sup>(\*)</sup> Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

### E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Valeur actuelle présentée au bilan		n Montant de l'exposition (*)				
Type d'opération	Actif	Passif	Devises	Devises à recevoir (+)		es à livrer (-)
	Asiii		Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

<sup>(\*)</sup> Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

#### E3. Inventaire des instruments financiers à terme

#### E3a.Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Natura dia nanananta	Quantité ou	Valeur actuelle pr	ésentée au bilan	Montant de l'exposition (*)
Nature d'engagements	Nominal	Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

 $<sup>(^\</sup>star)$  Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

#### E3b.Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

N-4	Quantité ou	Valeur actuelle pr	ésentée au bilan	Montant de l'exposition (*)
Nature d'engagements	Nominal	Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

 $<sup>(\</sup>mbox{\ensuremath{^{\star}}})$  Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3c.Inventaire des instruments financiers à terme - de change

N-4	Quantité ou Valeur actuelle présentée au bilan		résentée au bilan	Montant de l'exposition (*)
Nature d'engagements	Nominal	Actif	Passif	+/-
1. Futures				
CC EURCAD 1224	32	19 801,59	0,00	4 006 033,50
EAD2 EURAUD 1224	24	0,00	-87 943,76	3 004 620,77
EC EURUSD 1224	291	269 747,19	0,00	36 510 691,01
KE EURSEK 1224	22	0,00	-26 246,09	2 747 334,08
RF EURCHF 1224	24	26 425,97	0,00	2 984 860,79
RP EURGBP 1224	46	0,00	-76 644,11	5 765 225,25
RY EURJPY 1224	101	182 226,17	0,00	12 529 429,87
Sous-total 1.		498 200,92	-190 833,96	67 548 195,27
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		498 200,92	-190 833,96	67 548 195,27

<sup>(\*)</sup> Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3d.Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Quantité		Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)	
Nature d'engagements	Nominal	Actif	Passif	+/-	
1. Futures					
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00	
2. Options					
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00	
3. Swaps					
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00	
4. Autres instruments					
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00	
Total		0,00	0,00	0,00	

<sup>(\*)</sup> Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3e.Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Quantité		Valeur actuelle pr	résentée au bilan	Montant de l'exposition (*)	
Nature d'engagements	Nominal	Actif	Passif	+/-	
1. Futures					
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00	
2. Options					
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00	
3. Swaps					
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00	
4. Autres instruments					
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00	
Total		0,00	0,00	0,00	

<sup>(\*)</sup> Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

### E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	214 307 432,00
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	307 366,96
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	9 642 037,86
Autres passifs (-)	-3 577 368,24
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	220 679 468,58

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part DORVAL GLOBAL ALLOCATION I	EUR	1 946,323	106 240,13
Part DORVAL GLOBAL ALLOCATION R	EUR	39 934,772	177,46
Part DORVAL GLOBAL CONVICTIONS N	EUR	56 272,346	120,23
Part DORVAL GLOBAL CONVICTIONS Q	EUR	348,510	140,87

## **DORVAL GLOBAL ALLOCATION**

COMPTES ANNUELS 29/09/2023

### **BILAN ACTIF AU 29/09/2023 EN EUR**

	29/09/2023	30/09/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	206 146 281,76	181 259 057,84
Actions et valeurs assimilées	84 992 241,90	71 255 509,57
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	84 992 241,90	71 255 509,57
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	4 137 506,19	4 387 972,55
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	4 137 506,19	4 387 972,55
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	94 431 876,13	99 278 799,13
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	94 431 876,13	99 278 799,13
Titres de créances négociables	94 431 876,13	99 278 799,13
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	21 658 095,81	4 534 860,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	21 658 095,81	4 534 860,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	926 561,73	1 801 916,59
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	926 561,73	1 801 916,59
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	1 988 952,87	11 197 689,51
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	1 988 952,87	11 197 689,51
COMPTES FINANCIERS	19 501 081,01	42 870 806,35
Liquidités	19 501 081,01	42 870 806,35
TOTAL DE L'ACTIF	227 636 315,64	235 327 553,70

### **BILAN PASSIF AU 29/09/2023 EN EUR**

	29/09/2023	30/09/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	222 442 847,28	223 118 044,70
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-41 341,79	9 123 099,09
Résultat de l'exercice (a,b)	3 419 882,96	531 524,60
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	225 821 388,45	232 772 668,39
* Montant représentatif de l'actif net		
INSTRUMENTS FINANCIERS	926 560,84	1 801 915,20
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	926 560,84	1 801 915,20
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	926 560,84	1 801 915,20
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	750 217,83	668 816,93
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	750 217,83	668 816,93
COMPTES FINANCIERS	138 148,52	84 153,18
Concours bancaires courants	138 148,52	84 153,18
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	227 636 315,64	235 327 553,70

<sup>(</sup>a) Y compris comptes de régularisation

<sup>(</sup>b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

### **HORS-BILAN AU 29/09/2023 EN EUR**

	29/09/2023	30/09/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
KE EURSEK 1223	2 125 110,57	0,00
RY EURJPY 1223	7 555 443,40	0,00
RF EURCHF 1223	2 736 832,86	0,00
EC EURUSD 1223	37 761 278,63	0,00
EAD2 EURAUD 1223	4 002 641,49	0,00
CC EURCAD 1223	5 012 572,41	0,00
RP EURGBP 1223	5 140 525,37	0,00
SP 500 MINI 1222	0,00	25 731 695,49
DJE 600 EUROP 1222	0,00	13 175 000,00
OSE TOPIX FUT 1222	0,00	6 472 720,09
SPI 200 FUT 1222	0,00	2 112 312,57
CC EURCAD 1222	0,00	3 772 710,49
EAD2 EURAUD 1222	0,00	4 017 118,03
EC EURUSD 1222	0,00	24 408 532,32
KE EURSEK 1222	0,00	2 504 896,91
RP EURGBP 1222	0,00	4 143 910,70
RY EURJPY 1222	0,00	9 361 382,96
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

### COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	366 626,98	11 721,76
Produits sur actions et valeurs assimilées	2 041 380,75	2 268 517,10
Produits sur obligations et valeurs assimilées	77 874,51	200 230,96
Produits sur titres de créances	2 705 787,47	82 394,51
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	156 456,08	0,00
TOTAL (1)	5 348 125,79	2 562 864,33
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	18 787,02	82 131,23
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	18 787,02	82 131,23
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	5 329 338,77	2 480 733,10
Autres produits (3)	0,00	82,54
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 828 710,63	1 937 424,50
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	3 500 628,14	543 391,14
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-80 745,18	-11 866,54
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	3 419 882,96	531 524,60

### **ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS**

### 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

#### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé cidessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

### Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

#### Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

#### OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

#### Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

#### Instruments financiers à terme :

#### Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

#### Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

#### Les Swaps:

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

#### Engagements Hors Bilan:

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

#### Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013391166 - Part DORVAL GLOBAL CONVICTIONS Q : Taux de frais maximum de 0,10% TTC maximum.

FR0013307626 - Part DORVAL GLOBAL CONVICTIONS N : Taux de frais maximum de 1,30% TTC maximum.

FR0010690974 - Part DORVAL GLOBAL ALLOCATION I : Taux de frais maximum de 0,70% TTC maximum. FR0010687053 - Part DORVAL GLOBAL ALLOCATION R : Taux de frais maximum de 2% TTC maximum.

#### Commission de surperformance pour les parts R, N et I :

20% de la surperformance positive au-delà de la performance de son indicateur de référence (60% €STR capitalisé + 40% MSCI World Equal Weighted Net Total Return Local Index)

#### Définition du modèle de calcul de la commission de surperformance :

La commission de surperformance, applicable à une catégorie de part donnée, est calculée selon une approche dite de « l'actif indicé », c'est-à-dire s'appuyant sur la comparaison entre l'actif valorisé du Fonds et l'actif de référence qui sert d'assiette de calcul de la commission de surperformance.

L'actif valorisé du Fonds s'entend comme la quote-part de l'actif, correspondant à une catégorie de part, évaluée selon les règles applicables aux actifs et après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion réels correspondant à ladite part.

L'actif de référence représente l'actif du Fonds constaté le jour de la réinitialisation de la période de référence puis retraité des mêmes montants de souscriptions/rachats applicables à la catégorie de part considérée à chaque valorisation, et indicé par la performance de l'indice de référence du Fonds.

L'indice de référence, retenu pour le calcul de la commission de surperformance, est l'indice composite suivant : 60% €STR capitalisé (code Bloomberg OISESTR Index) et 40% MSCI World Equal Weighted Net Total Return Local Index dividendes nets réinvestis (Code Bloomberg M4WOEW Index). Il est libellé en euros.

#### Période de référence de la performance :

La période de référence correspond à la période durant laquelle la performance du Fonds est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence ; elle est fixée à cinq ans. La Société de Gestion s'assure qu'au cours d'une durée de performance de cinq (5) ans maximum, toute sous-performance du Fonds par rapport à l'indice de référence soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. Une réinitialisation de la date et de la valeur de départ de l'actif de référence de la performance sera mise en œuvre :

Lors de la clôture de l'exercice comptable précédent si des commissions de surperformance ont été prélevées sur cette clôture ;

Ou à défaut, une sous-performance n'est pas compensée et n'est plus pertinente au fur et à mesure que cette période de cinq ans s'écoule.

A titre d'information, la date de départ de la période de référence de la performance de cinq ans débute le 1er octobre 2021.

Définition de la Période d'observation et de la fréquence de cristallisation :

La période d'observation correspond à l'exercice comptable du 1er octobre au 30 septembre.

La fréquence de cristallisation consiste à figer et donc à considérer comme définitive et exigible au paiement, une somme provisionnée.

La commission de surperformance est cristallisée (payée) une fois par an à chaque clôture de l'exercice comptable selon les modalités de calcul décrite ci-dessous :

Si, sur la période d'observation, l'actif valorisé du Fonds est supérieur à celui de l'actif de référence ci-dessus, la part variable des frais de gestion représentera 20 % TTC maximum de l'écart entre ces deux actifs sous réserve : o Que le prélèvement de la commission de surperformance n'entraîne pas une baisse de la valeur liquidative du Fonds ;

Et qu'après le prélèvement de la commission de surperformance, la performance nette du Fonds au titre de l'année de prélèvement ne devienne pas inférieure à celle de son indice de référence au titre de cette même année.

Si, sur la période d'observation, l'actif valorisé du Fonds est inférieur à celui de l'actif de référence, la part variable des frais de gestion sera nulle.

Si, sur la période d'observation, l'actif valorisé du Fonds est supérieur à celui de l'actif de référence, cet écart fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative.

Dans le cas contraire, la provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provisions. Les reprises sur provisions sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Cette commission de surperformance est perçue à la clôture comptable uniquement si sur la période écoulée, l'actif valorisé du Fonds est supérieur à celui de l'actif de référence constaté lors de la dernière valeur liquidative de la période de référence.

Toutefois, il n'y aura de prélèvement de la commission de surperformance que si la performance du fonds est supérieure à celle de l'indicateur de référence sur la période de référence et si le Fonds a enregistré une performance positive sur son exercice comptable.

En cas de rachat, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de parts rachetées, est définitivement acquise à la Société de Gestion.

#### Affectation des sommes distribuables

#### Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

#### Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées
Parts DORVAL GLOBAL ALLOCATION I	Capitalisation	Capitalisation
Parts DORVAL GLOBAL ALLOCATION R	Capitalisation	Capitalisation
Parts DORVAL GLOBAL CONVICTIONS N	Capitalisation	Capitalisation
Parts DORVAL GLOBAL CONVICTIONS Q	Capitalisation	Capitalisation

DORVAL GLOBAL ALLOCATION: COMPTES ANNUELS 29/09/2023

### 2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	232 772 668,39	250 504 084,25
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	19 020 535,72	34 036 716,20
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-32 185 609,25	-35 103 609,02
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	5 139 936,76	21 034 586,29
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 993 670,97	-11 229 604,30
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	7 137 032,58	9 090 545,95
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-6 359 526,27	-12 910 977,30
Frais de transactions	-198 934,69	-323 719,22
Différences de change	-6 321 942,11	5 053 283,70
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	7 685 302,21	-29 440 655,83
Différence d'estimation exercice N	-1 960 058,66	-9 645 360,87
Différence d'estimation exercice N-1	9 645 360,87	-19 795 294,96
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-1 375 032,06	1 518 626,53
Différence d'estimation exercice N	-655 088,98	719 943,08
Différence d'estimation exercice N-1	-719 943,08	798 683,45
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	3 500 628,14	543 391,14
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	225 821 388,45	232 772 668,39

### 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	4 137 506,19	1,83
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	4 137 506,19	1,83
TITRES DE CRÉANCES		
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	14 333 382,21	6,35
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	80 098 493,92	35,47
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	94 431 876,13	41,82
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Change	64 334 404,73	28,49
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	64 334 404,73	28,49
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

DORVAL GLOBAL ALLOCATION: COMPTES ANNUELS 29/09/2023

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	4 137 506,19	1,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	86 771 302,94	38,42	7 660 573,19	3,39	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 501 081,01	8,64
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	138 148,52	0,06
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

## 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORSBILAN $^{(r)}$

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	3 908 340,22	1,73	192 924,78	0,09	0,00	0,00	36 241,19	0,02
Titres de créances	40 831 364,45	18,08	53 600 511,68	23,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	19 501 081,01	8,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	138 148,52	0,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

 $<sup>(\</sup>mbox{\ensuremath{^{'}}}\mbox{\ensuremath{}$ 

# 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

•	Devise 1 JPY			Devise 2 HKD			Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	13 922 419,12	6,17	882 371,78	0,39	1 115 678,08	0,49	56 163 085,95	24,87
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	403 729,31	0,18	6 025,62	0,00	0,00	0,00	1 575 507,82	0,70
Comptes financiers	1 074 752,83	0,48	636 001,28	0,28	9 701,58	0,00	2 771 098,75	1,23
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	138 148,52	0,06
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	7 555 443,40	3,35	0,00	0,00	0,00	0,00	56 778 961,33	25,14
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES: VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/09/2023
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	3 035,25
	Dépôts de garantie en espèces	1 782 662,27
	Coupons et dividendes en espèces	203 255,35
TOTAL DES CRÉANCES		1 988 952,87
DETTES		
	Achats à règlement différé	180 134,43
	Rachats à payer	121 352,04
	Frais de gestion fixe	448 731,36
TOTAL DES DETTES		750 217,83
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		1 238 735,04

DORVAL GLOBAL ALLOCATION: COMPTES ANNUELS 29/09/2023

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part DORVAL GLOBAL ALLOCATION I		
Parts souscrites durant l'exercice	160,182	15 113 636,76
Parts rachetées durant l'exercice	-246,348	-23 422 099,41
Solde net des souscriptions/rachats	-86,166	-8 308 462,65
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2 211,778	
Part DORVAL GLOBAL ALLOCATION R		
Parts souscrites durant l'exercice	4 618,125	744 122,93
Parts rachetées durant l'exercice	-15 523,663	-2 496 166,46
Solde net des souscriptions/rachats	-10 905,538	-1 752 043,53
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	54 098,935	
Part DORVAL GLOBAL CONVICTIONS N		
Parts souscrites durant l'exercice	29 397,417	3 156 497,55
Parts rachetées durant l'exercice	-57 840,768	-6 236 064,86
Solde net des souscriptions/rachats	-28 443,351	-3 079 567,31
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	76 956,575	
Part DORVAL GLOBAL CONVICTIONS Q		
Parts souscrites durant l'exercice	50,260	6 278,48
Parts rachetées durant l'exercice	-249,486	-31 278,52
Solde net des souscriptions/rachats	-199,226	-25 000,04
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	945,260	

### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part DORVAL GLOBAL ALLOCATION I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part DORVAL GLOBAL ALLOCATION R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part DORVAL GLOBAL CONVICTIONS N	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part DORVAL GLOBAL CONVICTIONS Q	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	29/09/2023
Parts DORVAL GLOBAL ALLOCATION I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 503 791,00
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts DORVAL GLOBAL ALLOCATION R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	188 785,39
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts DORVAL GLOBAL CONVICTIONS N	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	136 004,48
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,30
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts DORVAL GLOBAL CONVICTIONS Q	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	129,76
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,10
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

#### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/09/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/09/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/09/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			2 164 580,00
Instruments financiers à terme	FR001400E9K9	DORVAL GLOBAL VISION Q	2 164 580,00 0,00
Total des titres du groupe			2 164 580,00

#### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

### Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	3 419 882,96	531 524,60
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	3 419 882,96	531 524,60

	29/09/2023	30/09/2022
Parts DORVAL GLOBAL ALLOCATION I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	3 311 785,41	676 392,58
Total	3 311 785,41	676 392,58

	29/09/2023	30/09/2022
Parts DORVAL GLOBAL ALLOCATION R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	24 246,47	-108 949,87
Total	24 246,47	-108 949,87

	29/09/2023	30/09/2022
Parts DORVAL GLOBAL CONVICTIONS N		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	81 287,29	-37 232,29
Total	81 287,29	-37 232,29

	29/09/2023	30/09/2022
Parts DORVAL GLOBAL CONVICTIONS Q		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 563,79	1 314,18
Total	2 563,79	1 314,18

## Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-41 341,79	9 123 099,09
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-41 341,79	9 123 099,09

	29/09/2023	30/09/2022
Parts DORVAL GLOBAL ALLOCATION I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-38 338,71	8 274 259,26
Total	-38 338,71	8 274 259,26

	29/09/2023	30/09/2022
Parts DORVAL GLOBAL ALLOCATION R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 500,10	406 223,68
Total	-1 500,10	406 223,68

	29/09/2023	30/09/2022
Parts DORVAL GLOBAL CONVICTIONS N		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 480,86	437 240,47
Total	-1 480,86	437 240,47

	29/09/2023	30/09/2022
Parts DORVAL GLOBAL CONVICTIONS Q		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-22,12	5 375,68
Total	-22,12	5 375,68

# 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Actif net Global en EUR	272 207 701,81	258 766 107,28	250 504 084,25	232 772 668,39	225 821 388,45
Parts DORVAL GLOBAL ALLOCATION I en EUR					
Actif net	249 682 189,85	244 954 500,38	230 727 074,67	211 287 956,60	208 790 206,51
Nombre de titres	2 895,859	2 865,219	2 344,136	2 297,944	2 211,778
Valeur liquidative unitaire	86 220,42	85 492,41	98 427,34	91 946,52	94 399,26
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1 853,34	-693,67	9 122,39	3 600,72	-17,33
Capitalisation unitaire sur résultat Parts DORVAL GLOBAL ALLOCATION R	329,38	219,26	-454,05	294,34	1 497,34
en EUR					
Actif net	13 039 762,64	9 100 264,88	9 464 489,71	10 246 905,30	8 642 526,23
Nombre de titres	85 502,529	60 768,557	55 361,205	65 004,473	54 098,935
Valeur liquidative unitaire Capitalisation	152,50	149,75	170,95	157,63	159,75
unitaire sur +/- values nettes Capitalisation	3,28	-1,23	15,93	6,24	-0,02
unitaire sur résultat Parts DORVAL GLOBAL CONVICTIONS N en EUR	-1,32	-1,04	-2,21	-1,67	0,44
Actif net	7 395 172,85	4 643 376,14	10 220 358,19	11 099 934,01	8 271 044,06
Nombre de titres	73 764,933	46 921,836	90 097,675	105 399,926	76 956,575
Valeur liquidative unitaire Capitalisation	100,25	98,95	113,43	105,31	107,47
unitaire sur +/- values nettes Capitalisation	2,15	-0,80	10,53	4,14	-0,01
unitaire sur résultat Parts DORVAL GLOBAL CONVICTIONS Q en EUR	-0,19	-0,18	-1,00	-0,35	1,05
Actif net	2 090 576,47	67 965,88	92 161,68	137 872,48	117 611,65
Nombre de titres	18 963,000	618,972	718,972	1 144,486	945,260
Valeur liquidative unitaire Capitalisation	110,24	109,80	128,18	120,46	124,42
unitaire sur +/- values nettes Capitalisation	2,36	-0,88	11,81	4,69	-0,02
unitaire sur résultat	1,05	0,76	1,10	1,14	2,71

DORVAL GLOBAL ALLOCATION: COMPTES ANNUELS 29/09/2023

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
BEIERSDORF AG	EUR	1 370	167 345,50	0,07
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	1 920	314 304,00	0,14
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	8 340	321 381,90	0,14
GEA GROUP	EUR	9 831	343 691,76	0,16
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	5 168	162 042,64	0,08
MERCK KGA	EUR	1 360	215 084,00	0,09
SAP SE	EUR	3 060	375 829,20	0,17
SIEMENS AG-REG	EUR	2 230	302 521,80	0,13
TOTAL ALLEMAGNE			2 202 200,80	0,98
AUSTRALIE				
AMPOL LTD	AUD	18 590	382 432,30	0,17
ARISTOCRAT LEISURE	AUD	15 270	379 655,39	0,17
AUST PIPELINE	AUD	56 160	283 702,83	0,13
BHP STEEL	AUD	28 670	339 220,76	0,15
CLEANAWAY WASTE MANAGEMENT L	AUD	126 268	186 748,90	0,08
COCHLEAR LIMITED	AUD	2 460	382 277,22	0,17
COLES GROUP LTD	AUD	15 781	149 452,29	0,06
CSL LTD	AUD	1 054	160 889,10	0,08
INDEPENDENCE GROUP	AUD	44 570	343 427,30	0,15
STOCKLAND	AUD	144 660	345 138,18	0,15
TRANSURBAN GROUP	AUD	40 400	312 033,67	0,13
WOOLWORTHS	AUD	14 970	340 033,66	0,15
TOTAL AUSTRALIE			3 605 011,60	1,59
AUTRICHE				
OMV AG	EUR	8 490	384 766,80	0,17
VERBUND	EUR	4 670	359 823,50	0,16
TOTAL AUTRICHE			744 590,30	0,33
BELGIQUE				
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	3 370	176 958,70	0,08
KBC GROUPE	EUR	5 540	327 635,60	0,15
TOTAL BELGIQUE			504 594,30	0,23
BERMUDES				
BUNGE LTD	USD	3 910	400 273,78	0,18
TRANE TECHNOLOGIES PLC	USD	1 152	221 059,11	0,09
TOTAL BERMUDES			621 332,89	0,27
CANADA				
AGNICO EAGLE MINES	CAD	7 230	311 248,63	0,14
ALGONQUIN POWER	CAD	47 220	264 804,44	0,12
CANADIAN NATL RAILWAY CO	CAD	3 280	336 511,74	0,15
ENBRIDGE	CAD	10 270	322 707,06	0,14
FIRST QUANTUM MINERALS	CAD	7 700	172 346,98	0,08
HYDRO ONE LTD	CAD	13 350	321 995,26	0,14
LUNDIN MINING CORP	CAD	26 971	190 567,89	0,08
METRO CLASS A SUB VTG	CAD	7 120	350 314,96	0,16

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
NATIONAL BANK OF CANADA	CAD	5 510	346 773,41	0,15
NUTRIEN LTD	CAD	6 840	400 182,19	0,18
OPEN TEXT	CAD	10 020	333 162,49	0,15
SUNCOR ENERGY	CAD	12 490	406 926,09	0,18
SUN LIFE FINANCIAL SVSC CAN	CAD	8 270	382 266,03	0,17
TELUS (NON CANADIAN)	CAD	19 780	306 006,79	0,13
WSP GLOBAL INC	CAD	1 648	220 354,82	0,10
TOTAL CANADA			4 666 168,78	2,07
CHILI				
ANTOFAGASTA PLC	GBP	11 829	195 073,90	0,09
TOTAL CHILI			195 073,90	0,09
COREE DU SUD				
KIA CORPORATION	KRW	3 627	206 682,58	0,09
SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD	KRW	4 000	191 534,94	0,09
SAMSUNG SDI CO LTD	KRW	407	145 880,18	0,06
SK HYNIX INC	KRW	2 100	168 622,15	0,08
TOTAL COREE DU SUD			712 719,85	0,32
DANEMARK				
CARLSBERG AS.B	DKK	1 229	146 895,32	0,07
COLOPLAST B	DKK	2 960	296 718,38	0,13
PANDORA A/S	DKK	3 704	363 352,47	0,16
VESTAS WIND SYSTEMS A/S	DKK	13 950	283 492,94	0,12
TOTAL DANEMARK			1 090 459,11	0,48
ESPAGNE				
CELLNEX TELECOM SA	EUR	9 900	326 403,00	0,14
IBERDROLA SA	EUR	14 894	157 801,93	0,07
RED ELECTRICA DE ESPANA	EUR	22 120	329 477,40	0,15
TOTAL ESPAGNE			813 682,33	0,36
ETATS-UNIS				
3M CO	USD	3 710	328 469,48	0,14
ABBOTT LABORATORIES INC	USD	3 890	356 288,42	0,16
ADOBE INC	USD	724	349 121,07	0,15
ADVANCED MICRO DEVICES INC	USD	3 220	313 102,08	0,14
AFC FIDELITY NALT INFORMATION SCES	USD	6 930	362 222,30	0,17
AGILENT TECHNOLOGIES INC	USD	2 840	300 324,19	0,13
AMERICAN EXPRESS CO COM	USD	2 370	334 380,19	0,15
AMERICAN WATER WORKS CO INC	USD	2 670	312 672,45	0,14
ANSYS	USD	640	180 091,17	0,08
APPLIED MATERIALS INC	USD	1 499	196 266,90	0,09
AUTODESK	USD	1 910	373 738,06	0,16
AUTOMATIC DATA PROCESSING INC	USD	1 760	400 428,21	0,18
AVALONBAY COMMUNITIES	USD	2 400	389 794,03	0,17
AVERY DENNISON	USD	2 190	378 323,94	0,16
BAKER HUGHES A GE CO	USD	10 692	357 134,76	0,16
BANK OF AMERICA CORP	USD	13 290	344 120,78	0,16
BANK OF NEW YORK MELLON	USD	8 590	346 469,24	0,15
BAXTER INTL INC	USD	9 470	337 990,39	0,15
DAATER IINTI IING				

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif
BIOGEN IDEC INC	USD	740	179 859,85	0,0
BOOKING HOLDINGS INC	USD	140	408 307,96	0,1
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	USD	2 955	162 194,97	0,0
CARRIER GLOBAL CORP-WI	USD	8 430	440 067,33	0,1
CBER GROUP A	USD	5 510	384 869,40	0,1
CH ROBINSON WORLDWIDE	USD	4 150	338 029,83	0,1
CITIGROUP	USD	8 340	324 397,31	0,1
CLOROX CO	USD	2 410	298 703,07	0,
COLGATE PALMOLIVE	USD	2 488	167 314,48	0,0
CSX CORPORATION	USD	6 300	183 205,35	0,0
CUMMINS INC	USD	1 640	354 328,84	0,
CVS HEALTH CORP	USD	2 748	181 446,69	0,0
DECKERS OUTDOOR	USD	677	329 139,73	0,
DOMINION ENERGY RG REGISTERED	USD	3 602	152 164,08	0,0
ECOLAB	USD	2 360	378 074,94	0,
EDISON INTL	USD	5 490	328 594,22	0,
EDWARDS LIFESCIENCES CORP	USD	4 690	307 279,23	0,
ELECTRONIC ARTS COM NPV	USD	3 200	364 358,53	0,
ENTERGY CORP	USD	1 929	168 743,26	0,
EQUIFAX INC	USD	1 930	334 339,62	0,
ESSENTIAL UTIL RG	USD	4 756	154 407,41	0,
EVERSOURCE EN	USD	4 950	272 212,08	0,
EXELON CORP	USD	5 064	180 976,87	0,
EXPEDITORS INTL WASHINGTON	USD	3 600	390 259,31	0,
FREEPORT-MCMORAN INC	USD	5 900	208 063,97	0,
FTI CONSULTING	USD	1 930	325 633,43	0,
GENERAL MOTORS CO	USD	5 341	166 530,58	0,
GEN MILLS INC. COM	USD	2 474	149 714,65	0,
GILEAD SCIENCES INC	USD	4 660	330 257,04	0,
HARTFORD FINANCIAL	USD	5 630	•	
HP ENTERPRISE			377 544,68	0,
	USD	25 240	414 611,79	0,
HP INC		13 660	331 998,64	0,
HUMANA INC	USD	500	230 050,50	0,
IDEX CORP	USD	1 690	332 463,73	0,
ILLUMINA INC	USD	2 308	299 637,08	0,
INTEL CORP	USD	12 880	433 019,99	0,
INTERPUBLIC GROUP OF COS INC	USD	10 710	290 280,68	0,
INTL FLAVORS & FRAGRANCES	USD	4 760	306 868,79	0,
INTUIT INC	USD	900	434 875,45	0,
KELLANOVA	USD	2 796	157 354,66	0,
KROGER	USD	7 710	326 287,10	0,
LEAR CORP	USD	2 760	350 278,98	0,
LOWE S COS INC COM	USD	1 980	389 176,68	0,
MASTEC	USD	2 250	153 139,24	0,
MASTERCARD INC	USD	1 060	396 875,98	0,
METTLER TOLEDO INTERNATIONAL INC	USD	324	339 519,47	0,
MICROSOFT CORP	USD	1 370	409 087,69	0,
MONDELEZ INTERNATIONAL INC	USD	2 430	159 484,41	0,

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
MOODY'S CORP	USD	1 280	382 721,72	0,17
NEXTERA ENERGY GROUP	USD	2 870	155 493,84	0,07
NORTONLIFELOCK INC	USD	22 590	377 703,47	0,16
OMNICOM GROUP	USD	4 250	299 351,25	0,13
ONEOK	USD	6 460	387 507,14	0,18
PENTAIR PLC	USD	5 676	347 563,88	0,15
PEPSICO INC	USD	2 100	336 502,05	0,14
PG & E CORPORATION	USD	22 530	343 675,08	0,15
PPG INDUSTRIES INC	USD	2 990	367 027,29	0,10
PROCTER & GAMBLE CO	USD	1 256	173 252,03	0,0
PROGRESSIVE CORP	USD	2 640	347 782,34	0,1
PUBLIC SERVICE ENTERPRISE GROUP INC	USD	3 422	184 170,93	0,0
QUALCOMM INC	USD	3 110	326 640,88	0,1
QUANTA SERVICES INC	USD	1 028	181 865,26	0,0
REPUBLIC SERVICES INC.	USD	1 660	223 720,57	0,1
SALESFORCE INC	USD	1 960	375 866,54	0,1
SCHLUMBERGER LTD	USD	7 920	436 662,82	0,2
SEMPRA ENERGY	USD	2 616	168 302,55	0,0
SOUTHERN CO	USD	2 870	175 660,00	0,0
SP GLOBAL	USD	1 130	390 491,29	0,1
STATE STREET CO	USD	5 120	324 218,57	0,1
STEEL DYNAMICS INC	USD	1 900	192 655,71	0,0
SVB FINANCIAL GROUP	USD	1 713	0,00	0,0
TETRA TECH INC	USD	1 296	186 331,71	0,0
THE CIGNA GROUP	USD	1 470	397 687,67	0,1
THE COCA COLA COMPANY	USD	6 140	325 052,68	0,1
THE KRAFT HEINZ COMPANY	USD	5 335	169 723,86	0,0
THE WALT DISNEY	USD	3 980	305 062,32	0,1
TRACTOR SUPPLY	USD	1 640	314 919,33	0,
UNITEDHEALTH GROUP INC	USD	760	362 376,73	0,
VAIL RESORTS INC	USD	1 720	360 926,41	0,
VENTAS	USD	8 760	349 018,18	0,
VERIZON COMMUNICATIONS EX BELL ATLANTIC	USD	9 930	304 355,22	0,
VMWARE INC CLASS A	USD	2 820	443 980,25	0,2
WASTE CONNECTIONS INC	USD	1 720	218 452,46	0,0
WASTE MANAGEMENT INC	USD	1 401	201 971,25	0,0
WATERS CORPORATION	USD	1 260	326 743,02	0,
Welltower Inc	USD	5 490	425 318,98	0,
WEYERHAEUSER CO	USD	13 280	385 054,95	0,1
WHIRLPOOL CORP	USD	2 970	375 526,28	0,
WILLIAMS SONOMA	USD	3 180	467 337,48	0,2
WW GRAINGER INC	USD	560	366 392,16	0,2
ZOETIS INC	USD	2 220	365 262,24	0,1
	030	2 220	•	
TOTAL ETATS-UNIS			33 545 638,47	14,8
NLANDE KESKO OV LB	ELID	10.050	306 300 50	0.4
KESKO OYJ B NOKIA (AB) OYJ	EUR	18 050	306 308,50	0,1
INCINIA IADI UTJ	EUR	97 849	349 125,23	0,1

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL FINLANDE			975 525,73	0,43
FRANCE				
AIR LIQUIDE	EUR	1 342	214 505,28	0,09
ALSTOM	EUR	7 226	163 307,60	0,08
DANONE	EUR	3 130	163 573,80	0,07
DASSAULT SYST.	EUR	5 372	189 604,74	0,09
EDENRED	EUR	6 490	384 727,20	0,17
EIFFAGE	EUR	1 934	174 137,36	0,07
ENGIE	EUR	14 142	205 483,26	0,09
GECINA NOMINATIVE	EUR	3 600	348 300,00	0,16
KERING	EUR	590	254 821,00	0,11
MICHELIN (CGDE)	EUR	12 610	366 572,70	0,17
PERNOD RICARD	EUR	1 780	280 973,00	0,12
PUBLICIS GROUPE SA	EUR	4 900	351 624,00	0,15
SANOFI	EUR	1 799	182 562,52	0,08
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	2 350	368 903,00	0,17
SOCIETE GENERALE SA	EUR	13 540	312 029,30	0,14
SODEXO / EX SODEXHO ALLIANCE	EUR	3 670	357 898,40	0,16
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	6 996	191 900,28	0,08
TOTAL FRANCE			4 510 923,44	2,00
HONG-KONG			·	
AIA GROUP	HKD	35 600	274 502,94	0,12
HANG SENG BANK LTD	HKD	26 300	309 509,29	0,14
SWIRE PROPERTIES	HKD	151 200	298 359,55	0,13
TOTAL HONG-KONG			882 371,78	0,39
IRLANDE				,,,,,
CRH PLC	USD	7 680	397 501,84	0,18
JOHNSON CONTROLS INTERNATIONAL PLC	USD	6 400	322 051,79	0,14
KINGSPAN GROUP	EUR	2 490	176 690,40	0,08
SEAGATE TECHNOLOGY HOLDINGS	USD	6 240	389 181,21	0,17
WILLIS TOWERS WATSON PLC	USD	1 700	335 942,20	0,15
TOTAL IRLANDE	552		1 621 367,44	0,72
ISRAEL				0,
BANK LEUMI LE-ISRAEL	ILS	50 000	391 273,03	0,17
TOTAL ISRAEL	120		391 273,03	0,17
ITALIE			001270,00	0,17
ASSICURAZIONI GENERALI	EUR	20 681	400 487,57	0,17
ENEL SPA	EUR	36 991	215 287,62	0,17
PRYSMIAN SPA	EUR	9 260	353 269,00	0,16
TOTAL ITALIE	Loix	3 200	969 044,19	0,10
JAPON			303 044,13	0,40
AGC INC. JPY50	JPY	5 600	185 838,00	0,08
AJINOMOTO CO INC JPY50	JPY	9 600	350 170,07	0,08
ASTELLAS PHARMA	JPY	26 100		
BRIDGESTONE CORP JPY50	JPY	9 300	342 557,18	0,15
DAIFUKU			343 052,69	0,15
	JPY	17 700	316 932,51	0,14
DAIICHI SANKYO	JPY	7 000	181 886,64	0,08
DAIKIN INDUSTRIES	JPY	1 200	178 266,88	0,08

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif
DAI NIPPON PRINTNG JPY50	JPY	13 500	332 328,20	0,1
DENTSU GROUP INC	JPY	11 000	306 287,44	0,1
EAST JAPAN RAILWAY	JPY	4 100	221 966,63	0,1
FANUC	JPY	6 000	147 815,33	0,0
FAST RETAILING	JPY	1 800	371 227,97	0,1
FUJI ELECTRIC	JPY	4 600	196 375,81	0,0
FUJITSU JPY50	JPY	2 800	311 856,30	0,1
HITACHI JPY50	JPY	6 900	404 992,36	0,1
ITOCHU CORP JPY50	JPY	11 600	396 842,20	0,1
KAO CORP	JPY	9 600	337 230,06	0,1
KDDI CORP	JPY	11 900	344 676,52	0,1
KIRIN HOLDINGS CO. LTD	JPY	23 500	311 258,28	0,1
KUBOTA CORP	JPY	26 000	362 634,20	0,1
MITSUBISHI ELECTRIC CORP	JPY	31 300	366 239,40	0,1
MITSUBISHI ESTATE JPY50	JPY	31 600	390 946,80	0,
MIZUHO FIN GROUP INC	JPY	26 100	419 690,36	0,
MURATA MFG CO	JPY	10 200	176 474,72	0,0
NEC CORP JPY50	JPY	4 100	214 338,56	0,
NIDEC CORPORATION	JPY	3 900	171 058,37	0,0
NIPPON YUSEN KK	JPY	15 700	386 087,97	0,
NITTO DENKO CORP	JPY	5 800	359 991,52	0,
NOMURA RESEARCH INSTITUTE LTD	JPY	16 000	394 174,21	0,
OLYMPUS CORP	JPY	12 400	152 350,15	0,0
OMRON CORP	JPY	8 000	337 523,69	0,
ORIX CORP	JPY	22 700	401 218,19	0,
SEVEN AND I	JPY	4 500	166 733,64	0,
SG HOLDINGS CO LTD	JPY	25 900	313 871,85	0,
SOMP JP NIPNKOA	JPY	8 600	350 102,99	0,
SONY GROUP CORPORATION.	JPY	4 300	333 068,60	0,
SQUARE ENIX HOLDINGS CO LTD	JPY	10 100	327 566,19	0,
SUMITOMO CHEMICAL JPY50	JPY	138 800	357 493,13	0,
SUMITOMO METAL MNG JPY50	JPY	5 600	155 892,71	0,
SYSMEX CORP	JPY	7 300	329 517,82	0,
TAKEDA CHEM INDS JPY50	JPY	6 200	182 090,41	0,
TDK CORP JPY50	JPY	10 600	371 754,48	0,
TOKYO ELECTRON JPY50	JPY	2 700	349 243,62	
TOKYO GAS CO	JPY	19 800	424 890,28	0, 0,
TORAY INDS INC JPY50	JPY	36 100	177 734,04	0,
	JPY		•	
YAMAHA MOTOR CO	JPY	14 800	368 170,15	0,
TOTAL JAPON			13 922 419,12	6,
ARTIN DI C	LICE	2.400	205 204 00	
APTIV PLC	USD	3 490	325 394,92	0,
FERGUSON PLC	USD	2 890	449 507,58	0,2
TOTAL JERSEY  ORVEGE			774 902,50	0,
NORSK HYDRO ASA	NOK	29 285	174 340,96	0
				0,0
ORKLA ASA	NOK	53 680	380 345,98	0,

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif
PAYS-BAS				
AKZO NOBEL	EUR	5 100	349 248,00	0,15
ARCADIS	EUR	4 954	211 040,40	0,09
ASML HOLDING NV	EUR	520	290 732,00	0,13
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	106 910	333 452,29	0,15
WOLTERS KLUWER	EUR	3 030	347 389,50	0,16
TOTAL PAYS-BAS			1 531 862,19	0,68
PORTUGAL				
ELEC DE PORTUGAL	EUR	72 590	285 714,24	0,13
TOTAL PORTUGAL			285 714,24	0,13
ROYAUME-UNI				
ASHTEAD GROUP PLC	GBP	6 068	350 274,21	0,16
ASTRAZENECA PLC	GBP	1 418	181 675,50	0,08
CRODA INTERNATIONAL PLC	GBP	4 750	269 423,85	0,12
DIAGEO	GBP	8 580	300 415,11	0,13
GSK PLC	GBP	21 520	370 535,65	0,16
LEGAL&GENERAL GROUP PLC	GBP	131 800	338 426,47	0,15
NATWEST GROUP PLC	GBP	116 420	316 669,39	0,14
PEARSON ORD	GBP	37 050	371 301,69	0,16
RELX PLC	GBP	11 850	379 489,92	0,17
SCHRODERS PLC	GBP	68 970	324 105,87	0,14
SEGRO REIT	GBP	37 040	307 510,76	0,14
SMITH & NEPHEW PLC	GBP	12 636	149 177,78	0,07
UNILEVER PLC	GBP	7 240	339 388,71	0,15
TOTAL ROYAUME-UNI	55.		3 998 394,91	1,77
SINGAPOUR			0 000 00 1,0 1	
CAPITALAND INVESTMENT LTD/SI	SGD	166 900	358 076,43	0,16
CAPITAMALL TRUST	SGD	259 800	332 635,48	0,15
KEPPEL CORP. LTD	SGD	90 300	424 966,17	0,18
TOTAL SINGAPOUR		00 000	1 115 678,08	0,49
SUEDE				0,.0
ASSA ABLOY AB	SEK	16 220	335 065,26	0,15
BOLIDEN AB	SEK	5 747	156 721,86	0,07
EQT AB	SEK	20 360	382 978,26	0,17
SANDVIK AB	SEK	21 220	370 998,97	0,17
SVENSKA CELLULOSA -B- FREE	SEK	29 340	381 542,90	0,10
SWECO AB-B SHS	SEK	18 051	159 988,57	0,07
SWEDBANK AB	SEK	22 820	398 378,79	0,18
TOTAL SUEDE	SER	22 020	2 185 674,61	0,10
SUISSE			2 103 074,01	0,37
GEBERIT NOM.	CHF	700	331 909,49	0,14
GIVAUDAN-REG	CHF	120	371 143,61	0,14
LONZA GROUP NOM.	CHF	600	263 792,11	0,17
NOVARTIS AG-REG	CHF	1 932		
ROCHE HOLDING AG-GENUSSSCHEIN	CHF	695	187 345,33	0,08
			179 810,39	0,08
SIKA AG-REG	CHF	743	178 912,23	0,08
SONOVA HOLDING NOM.	CHF	1 350	303 599,56	0,13

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou	Valeur actuelle	% Actif
SWISS RE AG	CHF	nominal 3 750	365 379,35	<b>Net</b> 0,16
TOTAL SUISSE	0111	3 730	2 375 751,12	1,05
TAIWAN			2010101,12	1,00
TAIWAN SEMICONDUCTOR SP ADR	USD	2 375	195 180,25	0,09
TOTAL TAIWAN	552	20.0	195 180,25	0,09
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un			,	
marché réglementé ou assimilé			84 992 241,90	37,64
TOTAL Actions et valeurs assimilées			84 992 241,90	37,64
Obligations et valeurs assimilées Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé ARGENTINE				
ARGENTINE REP GVT INTL BOND 0.125% 09-07-46	EUR	145 500	35 928,80	0,02
ARGENTINE REP GVT INTL BOND 0.5% 09-07-29	EUR	1 341	312,39	-0,01
TOTAL ARGENTINE			36 241,19	0,01
FRANCE				
BFCM 2.375% 24-03-26 EMTN	EUR	200 000	192 924,78	0,09
TOTAL FRANCE			192 924,78	0,09
ITALIE				•
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.75% 01-07-24	EUR	2 000 000	1 974 740,22	0,87
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO ZCP 15-08-24	EUR	2 000 000	1 933 600,00	0,86
TOTAL ITALIE			3 908 340,22	1,73
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			4 137 506,19	1,83
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			4 137 506,19	1,83
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
BELGIQUE				
ECONOCOM GROUP SE 041023 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 999 056,68	0,88
ECONOCOM GROUP SE 281123 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 985 930,49	0,88
TOTAL BELGIQUE			3 984 987,17	1,70
DANEMARK				
JYSKE BANK DNK 190324 OISEST 0.25	EUR	1 500 000	1 528 890,88	0,68
TOTAL DANEMARK			1 528 890,88	0,68
ESPAGNE				
ACCIONA ENERGI 180324 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 961 976,09	0,87
CAIXABANK SA 070324 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 964 570,88	0,87
CIE AUTOMOTIVE SA 131123 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 990 884,08	0,88
Santander Consumer Finance S.A. 180724 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 934 306,46	0,86
TOTAL ESPAGNE			7 851 737,51	3,48
FRANCE				
ALSTOM SA 220324 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 961 028,14	0,87
AXA SA 270324 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 959 839,92	0,87
BPIFRANCE SA 090224 FIX 0.0	EUR	5 000 000	4 927 159,65	2,18
CAPGEMINI 171023 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 996 357,64	0,89
COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SE 091123 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 991 113,97	0,88
CRCAM ALPES PROVENCE 150524 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 948 763,83	0,86
DANONE SA 211223 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 982 373,16	0,87
ELIS SA EX HOLDELIS SA 010324 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 965 978,70	0,87
ENGIE SA 011223 OISEST 0.11	EUR	2 000 000	2 039 704,50	0,90

5.12. INVENTAINE DETAILLE DES INSTROMENTS	Oté Nhre ou			
Désignation des valeurs	Devise	nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FNAC DARTY SA 241023 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 994 498,63	0,88
IPSEN 041023 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 999 118,48	0,88
KLEPIERRE 070324 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 964 570,88	0,87
LAGARDERE SA 151123 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 990 416,89	0,88
LDC SABLE 241123 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 987 780,34	0,88
LNA SANTE SA 041223 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 984 215,24	0,88
NEXANS SA 170124 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 976 137,85	0,87
NEXITY 121023 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 997 099,28	0,89
ORANGE SA 120124 OISEST 0.23	EUR	2 000 000	2 047 494,17	0,91
QUADIENT SA 271023 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 994 060,71	0,89
RTE EDF TRANSPORT 200324 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 961 502,40	0,87
SOCIETE GENERALE (AGENCE FINANCI 081223 FIX 0.0	EUR	3 000 000	2 978 337,04	1,32
STEF 291223 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 978 046,39	0,87
TELEPERFORMANCE SE 300424 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 952 148,48	0,87
UBISOFT ENTERTAINMENT SA 110924 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 921 864,49	0,85
VALEO SA 211223 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 980 086,92	0,88
VEOLIA ENVIRONNEMENT 080124 OISEST 0.23	EUR	2 000 000	2 044 483,64	0,90
VERALLIA PACKAGING 131223 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 983 498,59	0,88
VOLTALIA 291123 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 984 031,26	0,88
TOTAL FRANCE			59 491 711,19	26,34
ITALIE				
BANCA POPOLARE DELL'ALTO ADIGE SPA 231023 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 994 754,16	0,88
CASSA DEPOSITI E PRESTITI SPA 020724 FIX 0.0	EUR	8 000 000	7 838 543,44	3,47
TOTAL ITALIE			9 833 297,60	4,35
LUXEMBOURG				
APERAM SA 120324 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 963 393,63	0,87
INTESA SANPAOLO BANK LUXEMBOURG SA 11032	EUR	2 000 000	1 963 629,37	0,87
MEDIOBANCA INTERNATIONAL (LUX) 290224 FI	EUR	2 000 000	1 966 212,82	0,87
TOTAL LUXEMBOURG			5 893 235,82	2,61
PAYS-BAS				
IBERDROLA INTL BV ZCP 26-03-24	EUR	2 000 000	1 960 077,85	0,87
SIEMENS ENERGY FINANCE BV 250924 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 918 695,30	0,85
TOTAL PAYS-BAS			3 878 773,15	1,72
ROYAUME-UNI				
STAN CHAR BANK TRE ZCP 16-02-24	EUR	2 000 000	1 969 242,81	0,88
TOTAL ROYAUME-UNI			1 969 242,81	0,88
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché			94 431 876,13	41,82
réglementé ou assimilé			•	
TOTAL Titres de créances			94 431 876,13	41,82
Organismes de placement collectif  OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI I	EUR	8	8 527 420,41	3,78
DORVAL GLOBAL VISION Q	EUR	22 000	2 164 580,00	0,96
TOTAL FRANCE			10 692 000,41	4,74
IRLANDE				
iShares Global Clean Energy UCITS ETF USD (Dist)	EUR	120 800	958 910,40	0,42
ISHARES MSCI WORLD EUR HEDGED UCITS ETF ACC	EUR	48 000	3 401 040,00	1,51

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
iShares PLC - iShares MSCI EM UCITS ETF USD (Dist)	EUR	125 000	4 361 875,00	1,93
TOTAL IRLANDE			8 721 825,40	3,86
LUXEMBOURG				
LIF MSCI EMU SC DD SHS-DIS	EUR	7 000	2 244 270,00	0,99
TOTAL LUXEMBOURG			2 244 270,00	0,99
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			21 658 095,81	9,59
TOTAL Organismes de placement collectif			21 658 095,81	9,59
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
CC EURCAD 1223	CAD	40	-83 002,31	-0,04
EAD2 EURAUD 1223	AUD	32	-66 463,18	-0,03
EC EURUSD 1223	USD	301	-574 647,49	-0,25
KE EURSEK 1223	SEK	17	-66 712,05	-0,03
RF EURCHF 1223	CHF	22	32 385,19	0,02
RP EURGBP 1223	GBP	41	50 272,64	0,02
RY EURJPY 1223	JPY	61	53 078,22	0,02
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-655 088,98	-0,29
TOTAL Engagements à terme fermes			-655 088,98	-0,29
TOTAL Instruments financier à terme			-655 088,98	-0,29
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	CHF	-31 349,98	-32 385,17	-0,01
APPEL MARGE CACEIS	AUD	109 200	66 463,18	0,03
APPEL MARGE CACEIS	CAD	119 000,01	83 002,32	0,03
APPEL MARGE CACEIS	USD	607 644,43	574 648,13	0,26
APPEL MARGE CACEIS	SEK	769 250,02	66 712,05	0,03
APPEL MARGE CACEIS	JPY	-8 387 500	-53 078,22	-0,03
APPEL MARGE CACEIS	GBP	-43 562,31	-50 272,42	-0,02
TOTAL Appel de marge			655 089,87	0,29
Créances			1 988 952,87	0,88
Dettes			-750 217,83	-0,33
Comptes financiers			19 362 932,49	8,57
Actif net			225 821 388,45	100,00

Parts DORVAL GLOBAL CONVICTIONS N	EUR	76 956,575	107,47
Parts DORVAL GLOBAL ALLOCATION R	EUR	54 098,935	159,75
Parts DORVAL GLOBAL ALLOCATION I	EUR	2 211,778	94 399,26
Parts DORVAL GLOBAL CONVICTIONS Q	EUR	945,260	124,42